



UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA BEJAIA
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

MÉMOIRE DE FIN CYCLE

En vue de l'obtention d'un diplôme de master

Option : Sociologie de la santé

Thème

L'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs
Cas d'étude : Société d'Ennoblement des textiles de kherrata
(SENTEX)

Réalisé par :

ISSAADI Loubna
MEKHENNACHE Nouria

Encadré par :

Mr. AMRANE Hacene

Année universitaire : 2016-2017

Remerciements

Nous remercions Dieu le plus puissant de nous avoir donné La force et la volonté pour réaliser ce modeste travail.

Nous avons aussi le plaisir de remercier vivement notre encadreur Mr AMRANEHacene pour son aide et son orientation.

Nous remercions également le personnel de SENTEX pour nous avoir accueillis dans l'entreprise pour la réalisation de notre stage.

Nous tenons aussi à remercier les membres de jury qui vont évaluer et commenter cette étude pour qu'elle puisse être un produit complet.

Un énorme remerciement à toute personne qui a contribué de Près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail

A mes très chers parents à qui je témoigne mon

***Immense respect, ma profonde gratitude, et
reconnaissance***

***Pour tous ceux qu'ils ont faits pour moi, et leurs sacrifices
pour Que je puisse arriver là où je suis. Je prie dieu de les
protéger***

A mes très chers grands parents

***A mon frère Riyad et mes admirables sœurs Aida, Sana et
Wafa***

A mes nièces et neveux (Ryna, Rania, Wilas, Ishak)

A tous mes oncles et mes tantes, mes cousins et mes cousines

A la personne qui ma encourager et ma soutenue Hafid

A ma très chère copine et binôme Nouria

***A mes amis (Siham, Fouzia, Bidou, Samou, Souha, Maram,
Nada, katia)***

A mes collègues du notre promotion

Loubna

Dédicaces

Avec ma grande gratitude, je dédie, ce modeste travail :

A Dieu tout puissant de m'avoir permis d'en arriver là.

Mes chers et respectueux parents en récompense à leurs sacrifices et à leur clairvoyance qui nous ont servi et me serviront au long de ma vie.

A mes sœurs (Naima, Wassila, Katiba, Nadjet, Warda, Sabrina, Samia) et mon frère Zidane.

A mes nièces et neveux.

A Tous mes oncles et tantes, cousins et cousines

A tous mes amis (e), et tout particulièrement

Randa, Rima, Kenza

A ma très chère copine et binôme Loubna

A mes collègues de notre promotion

Nouria

Liste des schémas

Numérotation	Titre	page
schéma n°01	Triangle de l'incendie des liquides et gaz inflammables	23
schéma n°02	la manifestation d'une explosion	24

Liste des tableaux

Liste des tableaux utilisés dans la partie théorique :

N°	Titre	page
01	Les risques qui peuvent surgir au niveau de la chaîne de la chaîne de production	30
02	L'accident de travail à SENTEX	33
03	Exemple des maladies d'origine chimique et substance en cause	40
04	Les premiers secours à donner en cas d'accident	50
05	L'effectif de la population mère	59
06	L'identification de notre population d'enquête interrogée par questionnaire	61
07	Effectif fin de décembre 2016	73
08	L'effectif des opérateurs au sein d'industrie SENTEX	73

Listes des tableaux utilisés dans la partie pratique :

N°	Titre	Page
09	La répartition des enquêtés selon le sexe	76
10	La répartition des enquêtés selon l'âge	76
11	La répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	77
12	La répartition des enquêtés selon la situation familiale	78

13	La répartition des enquêtés selon leur expérience professionnelle	78
14	La répartition des enquêtés selon le champ d'activité	79
15	La répartition des enquêtés selon le lieu de résidence	79
16	Les avis des enquêtés sur les conditions de travail	82
17	Les avis des enquêtés selon la possibilité de discussion sur leurs conditions de travail	83
18	Les avis des enquêtés sur les contraintes de poste	84
19	Les avis des enquêtés sur l'exécution de leur travail	85
20	Les avis des enquêtés sur les visites médicales	86
21	La fréquence des conditions de travail nécessaire qu'offre l'entreprise pour les opérateurs	87
22	La corrélation entre l'exposition ou risque et le service de travail	88
23	Les avis des enquêtés sur l'information des risques	89
24	La corrélation entre les risques et l'âge	90
25	La corrélation entre les accidents et genres d'accident	91
26	Les avis des enquêtés sur l'existence des maladies professionnelles	92
27	Les avis des enquêtés sur les conditions liées à la santé	95
28	Les avis des enquêtés sur les risques liés à la santé	96
29	L'influence des risques professionnels sur la vie familiale et sociale	97
30	Les avis des enquêtés sur l'existence des équipements de prévention	100
31	Les avis des enquêtés sur les moyens des informations	101
32	Les avis des enquêtés sur l'existence d'un comité d'hygiène, sécurité et santé	102
33	La relation entre les conditions de travail et le respect des normes et des consignes	103
34	Les avis des enquêtés sur l'existence des secouristes	104

La liste des abréviations :

AT : Accident de travail.

CIRC : Centre International de Recherche contre Cancer.

CNAS : Caisse National d'Assurance Social.

DB : Décibel.

EPI : Equipement de Protection Individuel.

FDS : Fiche De Sécuriste.

HZ :Hertz.

IGE : Immunoglobuline.

IRG : Impôt sur le Revenu Global.

MP : Maladie Professionnel.

OMS : Organisation Mondial de la Santé.

RDC : République Démocratique de Congo.

SENTEX : Société d'Ennoblement des Textiles.

SS : Sécurité et Santé.

SST : Sécurité, Santé au Travail.

TMS : Trouble Musculo Squelettique.

Sommaire

-La liste des abréviations

-La liste des schémas

-La liste des photos

-La liste des tableaux

IntroductionI

Partie théorique et méthodologique

Chapitre I : la problématisation de l'objet

Introduction05

1-Les raisons du choix du thème.....05

2-Les objectifs de la recherche.....05

3-Les études antérieures.....06

4-La problématique.....09

5-Les hypothèses.....12

6-Définition des concepts clés13

Conclusion16

Chapitre II : Les conditions de travail

Introduction18

1- Définition des conditions de travail18

2- Les conditions physiques

A- Les risques liée ou machine.....	19
B- Le bruit	19
C- Les manutentions.....	20
D- Les risques thermiques	21

3-Les conditions chimiques

A- Risque de fibre textile	21
B- Risque de colorant et apprêts.....	22
C- Risque d'explosion	22
D- Risque d'incendie	23
Conclusion	24

Chapitre III : La santé au travail

Introduction	26
1- L'impact des conditions de travail sur la santé	26
2- Risque professionnel	29
3- Accident de travail	32
4- Maladie professionnelle	35
Conclusion	41

Chapitre IV : La prévention des risques professionnels

Introduction	43
1-Définition de la prévention.....	43
2- La prévention et la sécurité en Algérie	45
3-La prévention des risques physiques	47
4- La prévention des risques chimiques.....	50
Conclusion.....	52

Chapitre V : Méthodes et techniques de recherche

Introduction	54
1-Methodes et technique utilisées.....	54
2- Définition du temps et du lieu d'enquête.....	58
3-Les caractéristiques de la population d'enquête.....	59
4-l'échantillon d'enquête	60
5- Protocole de la recherche	62

Partie pratique : Présentation de l'organisme d'accueil et analyse et interprétation des résultats.

Chapitre VI : Identification et historique de l'entrepriseSENTEX

1- Historique de l'entreprise.....	66
2- Situation géographique.....	66
3- Missions et objectifs de SENTEX.....	66
4- Présentation des différentes structures de SENTEX.....	67
5- Les effectifs de SENTEX.....	73
Conclusion	74

Chapitre VII : Analyse et interprétation des résultats

Introduction.....	76
1-Les caractéristiques de la population d'étude.....	76
2-Les conditions de travail au sein de SENTEX	88
3-La santé au sein de SENTEX	95
4-La prévention au sien de SENTEX.....	100
Conclusion générale	110

La liste bibliographique

Annexes

Introduction

Introduction :

La survie de l'entreprise et sa bonne santé économique dépendent de trois facteurs : son aptitude à une bonne gestion, sa compétence dans son domaine d'activité (technique, commerciale, financiers) et sa capacité à créer et entretenir un bon climat social. Il est donc absolument vitale pour l'entreprise d'offrir des conditions de travail acceptable, car les mauvaises conditions de travail engendrent des perturbations de la production : mauvaise qualité, rebuts, déchets, bas rendement, coulage de production arrêts de production involontaire (pannes, accident, incidents) et volontaires (grèves), absentéisme et turn-over.....)¹

Les conditions de travail d'une manière générale l'environnement dans lequel les employés vivant sur leur lieu de travail, elles comprennent la pénibilité et les risques de travail (bruit, chaleur, expositions à des substances toxiques, les délais de production ou de ventes d'un produit....) «entre la période de la fin de 19^{em} siècle jusqu' aux années 1970 plusieurs action syndicales portent sur l'amélioration de l'environnement physique du travail (ambiance thermique, sonore...), sur l'investissement consenti pour accroître la sécurité (compagne d'information ...) et aussi que d'autre action, stimulées les changements technologiques et des besoins de flexibilité, visant l'aménagement des besoins de flexibilité, visant l'aménagement des contenu du travail et de temps de travail»²

Donc l'amélioration des conditions de travail et un levier important pour rendre l'organisation de l'entreprise plus efficace comme pour réduire le risque professionnel. Certaines entreprise pourraient accroître leurs performances en améliorent les conditions de travail, évitant ainsi des erreurs, des défauts de qualité, la tension, l'inconfort, la fatigue, sont à l'origine d'accidents de vieillissement prématuré. ³

C'est pour cette raison, la prévention des risques professionnels englobe non seulement la prévention des accidents ou des maladies professionnels, mais aussi l'amélioration des conditions de travail des salariés, ces dernières jouent un rôle considérable sur leur santé et leur productivité, comme l'écrit H. Sévillan «l'action de prévenir suppose que des obstacles sont placés entre le danger et l'élément protéger..., l'hygiène et la sécurité évoquent la mise en place des conditions positivement favorables à l'épanouissement de l'homme les plans d'hygiène et de sécurité se sont développés dans l'optique de la prévention des

¹ PIGANIOL Claude, Techniques et politiques d'amélioration des conditions de travail, éditions E, S, F, Paris, 1980.

² CITEAU Jean-Pierre, Gestion des ressources humaines, 4eme édition, Paris, 2002, p .18.

³ COLLAC Michel, VOLKOFF Serge, Les conditions de travail, édition la découverts, Paris, 2000, p. 4-5.

*accidents de travail et des maladies professionnelles qui sont jugés plus indispensables».*⁴

Aujourd'hui l'activité textile recouvre toute une série des procédés qui constitue la chaîne textile. Il s'agit d'une activité qui met en péril le bien être des travailleurs en raison du grand nombre de risque (bruit, chaleur, poussière) et des contraintes physique (mouvement répétitifs, port de charges lourdes, postures contraignantes...) et psycho-organisationnelles (insécurité d'emploi, charge et rythme de travail).

C'est pour cette raison qu'on a essayé de traiter d'étudier le thème de travail et ces conditions et leurs impact sur la santé des opérateurs au sien de l'industrie textile à kherrata. Notre travail de recherche est structuré en deux parties cruciales et complémentaires : (la partie théorique et méthodologique, et la partie pratique).

La partie théorique et méthodologique est constituée de cinq chapitres :

- Le premier chapitre théorique qui englobe les raisons et les objectifs de choix du thème, les études antérieures, la problématique, les hypothèses et enfin la définition des concepts clés.
- Le deuxième chapitre portera sur les conditions de travail au sien de l'industrie textile.
- Le troisième chapitre sera consacré pour la santé au travail à l'industrie textile.
- Le quatrième chapitre sera consacré pour la prévention.
- Le cinquième chapitre sera consacré pour le plan méthodologique qui détaillera la méthode et la technique utilisées, définition de lieu et la durée de l'enquête, les caractéristiques de la population de l'enquête, l'échantillon de l'enquête et le protocole de la recherche.

La partie pratique contiendra l'identification et présentation de l'organisme d'accueil, et l'analyse et l'interprétation des résultats.

Cette étape comporte trois chapitres : le premier chapitre développera les conditions de travail au sien de SENTEX, le deuxième parlera sur la santé au travail, et le dernier la prévention au sien de l'industrie textile SENTEX, ainsi que la vérification des hypothèses, pour finir cette partie avec une conclusion générale.

⁴ CANDIDE Voltaire, Collection société des textes français modernes, Paris, 1957, p.239.

Partie théorique et méthodologique

Chapitre I :
La problématisation
de l'objet d'étude

Introduction :

Dans ce premier chapitre nous allons présenter le cadre théorique de notre recherche, on va commencer par les raisons et les objectifs du choix du thème, ensuite on va passer aux études antérieures après c'est la problématique et les hypothèses et enfin on va terminer par la définition des concepts.

Notre thème de recherche s'intitule sur l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs au sien de l'industrie textile SENTEX à kherrata, nous avons choisi ce thème pour les raisons suivantes :

1-Les raisons de choix du thème

- ❖ Vue l'importance des conditions de travail et leur impact sur la santé des opérateurs au sien de l'industrie textile SENTEX.
- ❖ La nécessité de connaître les conditions dans lesquelles les opérateurs exercent leur travail au sein de l'industrie textile.
- ❖ Connaître les dispositions mise par l'entreprise pour prévenir les opérateurs contre les risques professionnels.
- ❖ Découvrir les mesures hygiène et sécurité mise par SENTEX.
- ❖ Découvrir l'importance donnée au facteur humain dans nos entreprises.

I-2-Les objectifs de la recherche :

La sociologie est une branche très vaste qui englobe plusieurs spécialités, parmi celle si on trouve la spécialité de la sociologie de la santé. Elle s'intéresse à la relation entre le travail et la santé. C'est pourquoi cette recherche a pour objectif de :

- ❖ Connaître à quel point les entreprises algériennes contribue à l'élaboration d'un environnement sain pour les travailleurs.
- ❖ Démontre la réalité des conditions de travail et l'origine des dysfonctionnements à SENTEX.
- ❖ Découvrir la gestion des entreprises algériennes dans le domaine de sécurité et de santé au travail.
- ❖ L'exploration d'un lien possible entre les conditions de travail et quelque indicateur de santé et de sécurité, contribuent –elles à croître le risque professionnel.
- ❖ Assurer l'application pratique des connaissances théoriques acquise à l'université sur le terrain.

3-Les études antérieures :

Des spécialistes des diverses disciplines se sont intéressés à l'étude de travail, et à l'analyse de ces conditions. Ces études nous permettent de construire un cadre théorique riche, et parmi les études qui ont été déjà faites auparavant sur les conditions de travail on trouve les études suivantes :

a. La première étude :

Identification des risques professionnels dans l'industrie textile en république démocratique de Congo¹ :

La première étude est porte sur identification des risques professionnels dans l'industrie textile démocratique Congo. Elle a été réalisée par une équipe pluridisciplinaire comportant un médecin de travail, un médecin santé public, un toxicologue, deux infirmiers du centre hospitalier de l'usine, un représentant du comité d'hygiène et technicien de prévention, et des conditions de travail.

L'enquête sur terrain a été menée en 2009, au sein du complexe agro-industriel, qui est une usine textile située dans la province Nord-est de la RDC, cette étude qualitative à visé descriptive et exploration est basé sur des entretiens de groupes des travailleurs textile.

La recherche pour objectif d'identifier différentes facteurs de risque dans l'industrie textile, elle est de nature à contribuer à l'amélioration du bien-être ou travail dans cette région en faisant le point de connaissance et en réunissant les informations liées à cette activité dans la province orientale de la RDC.

En RDC les facteurs de risque professionnels sont des natures diverses : dans la production et la campagne de commercialisation du coton, les risques toxiques par usage des produits phytosanitaires, avec comme dommages les intoxications aiguës, dans les risques traumatiques liés à la mécanisation progressive de l'agriculture et traduits souvent par les accidents de travail. Les troubles musculo squelettiques consécutifs aux manutentions au port de charges lourdes et aux positions contraintes, les expositions à des températures chaudes et humides, les risques des troubles psychologiques tels que la dépression et le stress. Dans les facteurs de risque biologique les risques infectieux. Les risques liés aux facteurs socio organisationnel de travail dont les facteurs favorisants évoqués sont l'importante charge de travail, le port des charges lourdes, le travail répétitif, l'absence d'information ou de formation, insuffisants ou inexistantes de la prise en médicale. Dans l'industrie de transformation du

¹ PUB Reader et PUB Beta, Identification des risques professionnels dans l'industrie textile, 2009, Congo.

coton : les risques majeurs pour la santé des travailleurs dont les plus significatifs signalés et répertoriés. Les risques d'accident de travail sous forme de blessures, fracture, entorses, brûlures etc. Les risques liés à la l'empoussièrerie aux fibres du coton, les risques liés à la chaleur, à la vibration aux mouvements répétitif et aux positions contraignantes, les TMS, les risques chimiques, les risques liés aux problèmes psycho-sociaux et organisationnels. Risques environnementaux : les risques environnementaux liés à l'activité textile, la pollution atmosphérique, l'empoussièrerie du milieu environnant, et les odeurs dans les lieux résidentiels voisins.

Cette étude a permis de mettre en évidence les différents facteurs de risque auxquelles sont soumis les travailleurs textiles ainsi que les risques environnementaux liés à l'activité, cela est de nature à permettre la mise sur d'une stratégie efficace de prévention et de protection des travailleurs.

b .La deuxième étude :

Dépistage des risques professionnels dans l'industrie de textile tunisienne² :

La deuxième étude porte sur les risques professionnels dans l'industrie textile tunisienne. Cette recherche a été réalisée par un groupe Amrich, A Abdallah, Bouzgarroul, Chaarin, Akrouf M, Khalfallah T³, Malchaire J⁴.

L'enquête sur le terrain a été conduite durant les années 2006-2007 dans 10 entreprises de textile de la région de Monastir avec collaboration de leur direction et de leur motivation de médecin de travail.

L'objectif de ce travail a été d'étudier si le guide de concertation déparis de la stratégie sabane prouvent remplir ce rôle dont le contexte industriel et culturel tunisien et de voir comment ils prouvent s'intégrer dans le système générale de gestion des entreprises.

Le guide de concertation déparis est l'outil de dépistage au premier niveau de la stratégie de gestion des risques professionnels sabane, il permet d'aborder au cours d'une réunion entre travailleur et leur encadrement, l'ensemble des aspects d'une situation de travail et de rechercher un accord sur améliorations de la manière de vivre ensemble cette situation de travail. On entend par situation de travail un ensemble de poste de travail ou les travailleurs s'interfèrent les uns avec les autres. Ainsi ce terme ne désigne pas uniquement

²CHARFEDINE, Dépistage participatif des risques professionnels, 2006-2007, tunisien.

³ Laboratoire de médecine de travail et d'ergonomie, Faculté de médecine de Monastir-5019 Monastir (Tunisien)

⁴ Unité hygiène et physiologie du travail, Université Catholique de Louvain, Belgique, Clos chapelle au champ 3038 -1200 Bruxelles.

l'endroit (espace de travail, distance d'attente) les conditions de travail (bruit, chaleur, agent chimique) mais fait référence à tous les aspects physique, organisationnel, psychologique susceptible d'interférence avec la santé, la sécurité, le bien-être mais la qualité de travail, la productivité.

Dans l'interprétation des résultants les 20 réunions déparis ont permis de formuler 270 action préventive dont 75% .Sont concrètes et peu onéreuses ces proposition des salariés au port de EPI .Les principaux risque mise en évidence ont été , le bruit et l'empoussièremment .Les facettes abordant l'autonomie et les responsabilités individuelles , les relations de travail au sien du personnel et avec la hiérarchie et l'environnement psychosocial sont jugées satisfaisant à ordinaire vue l'abord de ces items par les salariés était délicat pouvant mettre enjeu leur devenir professionnel .

En dépit des difficultés rencontrées lors des réunions déparis, cette approche a été d'un apport considérable dans le dépistage des risques professionnel et sera le point de départ de plusieurs études approfondies notamment pour limiter les risques de bruit et d'empoussièremment dans le secteur de textile.

c. La troisième étude :

L'impact physique du travail sur la motivation des travailleurs dans le centre de distribution de Saida-SONALGAZ-⁵

Cette étude est portée sur l'impact physique de travail sur la motivation des travailleurs, étude de cas pratique sur les conditions de travail réalisé au centre de distribution de Saida-SONALGAZ, elle était réalisée par Yatim Mohamed.

Cette étude a été menée en 2002. Il a utilisé comme technique de recherche la méthode quantitative, une enquête par sondage descriptive avec questionnaire, et ainsi qui a travers une étude descriptive et une analyse représentative de ressource humaines du centre de distribution d'électricité et de gaz de Saida –SONALGAZ.

Pour objectif de connaitre l'impact de l'amélioration de conditions de travail sur la motivation des travailleurs «l'amélioration des conditions de travail peut-elle avoir un impact sur la motivation des travailleurs ?».

Cette étude est divisée en deux parties : la première partie port sur l'étude théorique, qui contient deux chapitres : le premier chapitre travail et motivation présente homme et travail (définir le diagnostic des conditions)la motivation au

⁵ YATIM Mohamed, L'impact physique du travail sur la motivation des travailleurs, 2003, Tlemcen.

travail (il a définir la motivation, la nécessité de motivation et les avantages de bonne motivation, le système et processus de motivation), et condition de travail et motivation ,le courant d'ordre psychologique, les théorie choix cognitif , les théories de l'auto régulation méta cognitif . Le deuxième chapitre port sur l'analyse et amélioration se travail, il a présente analyse les conditions de travail (le contenu de travail et la charge de travail, la charge physique et mental, et la sécurité physique d'hygiène de travail) et l'amélioration des conditions de travail (l'amélioration du contenu de travail, l'aménagement du temps de travail mode de rémunération et conduit de travail.

La deuxième partie c'est l'étude pratique réalisé au niveau du centre de distribution d'électricité et de gaz de Saida sonelgaz pour démontrer les effets négatifs des conditions de travail sur l'amélioration de personnel.

Dans l'interprétation de résultats l'entreprise sonalgaz est engagée dans un processus de restructuration à travers la création de nouvelles filiales à tendance à faire oublier aux responsables de l'entreprise l'aspect humain du travail et à la négligence des travailleurs ,cette opération de filialisation et vue par l'ensemble des travailleurs comme une simple de privatisation ,ce qui démotive grandement l'ensemble de personnel et crée un stress énorme à l'aide de perdre son emploi ,la charge de travail observée aussi et qui dut l'essentiellement à l'augmentation du nombre des abonnés d'une parte et de la diminution des effectifs d'autre par se répercute aussi sur la motivation des travailleur ,enfin l'aspect psychologique du travail est primordial à l'entreprise Sonal gaz

4- La problématique :

Le travail comme source de satisfaction des besoins, de réalisation personnel, et de sécurité financier. Aujourd'hui avec les transformations qu'a connu le monde professionnel, le travail est devenu un très intensif, très complexe et très flexible. Autrement dit le travail est devenu plus pénible pour les salariés et les ouvriers, plusieurs risques qui produisent d'importants dégâts touchant la santé et la sécurité des travailleur, le fonctionnement de l'entreprise et sur l'équilibre de l'environnement, s'il n'a pas réalisé dans des bonnes conditions.

Au début de la révolution industrielle, les travailleurs étaient soumis à un environnement de travail caractérisé par l'intensité des nuisances qui (vapeurs, poussière , fumée ,bruit ,chaud , froid , vibration ,charge ,posture , stresse) .On des influences néfastes sur la santé des travailleurs (maladies ,gènes, diminution de la motivation , insatisfaction au travail) conduisent à

l'absentéisme et augmentation des risques d'accident qui mettent la santé des travailleurs en danger ,du moment qu'ils risquent de prendre leur vie à chaque moment .«*Cette mauvaise situation a conduit les travailleurs à revendiquer leurs conditions de travail (salaire, horaire de travail, le congé, hygiène et la sécurité ...).Ces mouvements ont amenés les dirigeants des entreprises à adopter un certain nombre de mesures afin de réduire ces accidents de travail*»⁶ .

Dès qu'on se préoccupe de l'application de la sécurité dans le monde du travail, il est inévitable de recouper les thèmes de sécurité, d'hygiène industrielle, d'environnement et même de qualité. En effet, toute action mise en œuvre pour diminuer de façon durable les risques d'accident ou de « presque accident » montre que la notion d'accident peut être en tendue à celle de panne, d'incident, d'arrêt, de perte, en fait tout ce qui représente un dysfonctionnement d'où la relation évidente avec la qualité. Agir pour meilleure sécurité va donc conduire à améliorer la qualité. Nombre d'entreprises ont d'ailleurs liés hygiène, environnement, sécurité et qualité dans le seul poste de directeur prévention qualité.⁷

Le domaine de rendement au travail a pris son essor dans la réglementation de travail, et cela à travers la protection de l'intégrité physique des travailleurs par l'institution des règles d'hygiène et de sécurité dans l'entreprise. Cette politique a une double ambition. L'une est neutre ; elle vise la conversion d'un état, il s'agit de la prévention des risques du travail. L'autre est dynamique et vise l'amélioration des conditions de travail. D'après le Conseil CAPSECUR « *La prévention doit être abordée comme un axe majeur et cohérent du management global de l'entreprise. Ce qui implique d'intégrer et de piloter les actions de prévention dans toutes les fonctions de l'entreprise, en définissant des objectifs de résultats à atteindre et en mobilisant les moyens humains et financiers nécessaires* ». ⁸

Alors le thème de travail et ses conditions n'est pas un sujet nouveau, mais l'intérêt suscité par ce thème remonte aux années soixante, où des études et de recherche ont été entamées afin d'étudier et analyser les différents problèmes qui soulèvent le milieu professionnel. Évidemment le problème de l'analyse et de l'amélioration des conditions de travail reste toujours présent, il est toujours un sujet contemporain et d'actualité.⁹

Dans ce sujet, l'étude des conditions de travail amène à combiner les apports de nombreuses disciplines scientifiques, tel que la toxicologie ou la physiologie dans le but d'étudier l'impact d'éléments très particuliers mais très

⁶ CITEAU Jean-Pierre, op .cit.

⁷ Mouton Jean-Pierre, La sécurité en entreprise, Dunod, Paris 2003,2006 p .07.

⁸ CAPECCUR Conseil, Manager santé et sécurité au travail, Dunod, Paris ,2013 p.3.

⁹ PIGANOL Claude, Op- cit.

directement déterminants du travail, l'épidémiologie, la médecine, la psychologie ainsi l'ergonomie, la sociologie des organisations et la sociologie des entreprises dont l'objectif de réduire la fatigue et la nuisance ,d'augmenter l'intérêt au travail ,les qualifications et les occasions d'épanouissement personnel .Afin de diminuer la facture liée aux accident du travail et pour la même occasion protéger des vie humaines¹⁰ .Malgré ses diverses discipline qui s'intéresse à l'étude du travail et l'analyse de ses conditions ,les salaries sont victime de nombreux accident de travail et maladie professionnel mettent leur vie en danger.

Dans ce contexte, les salaries algérien notamment à l'industrie textile à kherrata sont généralement victime de risque professionnels .A mesure que l'activité textile recouvre toute une série des procédés qui constitue la chaine textile. Cette chaine comprend la production du coton brut, l'égrainage, la filature, le tissage et la bonneterie, le finissage, la confection, la vente, l'utilisation et l'élimination¹¹. Il s'agit d'une activité qui met en péril le bien être des travailleurs en raison du grand nombre de risque.

Ainsi que, les machines sont devenues plus grosses, plus rapides, et plus compliqués, de nouveaux risques sont apparus, la complexité croissante des matériaux et des procédés a suscité de nouveaux risques pour la santé.

En Algérie, la prévention des risques professionnels dans son ensemble est inscrite dans les textes fondamentaux [décret, arrêt, loi] comme le décret n°02-427-2002¹² relatif aux conditions d'organisations de formation des travailleurs dans le domaine de la prévention des risques professionnel.

La protection de la santé et la sécurité de salaries ainsi l'amélioration des conditions de travail au sien de l'entreprise se place d'obligation. La loi n°90-17du16/02/1985¹³ relative à la protection et promotion de la santé publique. De même la médecine de travail est obligatoirement organisée, pour l'objectif de la prévention des risques professionnel et la prise en compte des maladies grave au travail, Solon l'OMS la prévention en santé «*comprend l'ensemble des mesures qui permettent de prévenir l'occurrence des maladies et aussi de réduire les conséquences néfaste des maladie déclarées*»¹⁴Dans ce sens , d'après Michel BUHL et Angelo CASTALITA «*l'entreprise doit mettre à la disposition*

¹⁰ GOLLAC Michel et VOLKOFF Serge, Op.cit. p11.

¹¹ Document interne.

¹² Document fournit par l'entreprise SONALGAZ de DARGINA thème accidentologie, bilan et analyse, réalisé par Mr BENSALAH Omar consentant formateur HSE.

¹³ Document interne à SENTEX.

¹⁴<http://www.memoireonline.com/09/08/1nuisance-pro-industrie-textile.htm>/consulté le 15-01-2017à10:30.

des salariés la sécurité, par l'implantation des services spécialisés comme les visites d'inspecteurs aux entreprises pour contrôle l'exécution des règles sécuritaires et médecins qui contrôle la santé des travailleurs.¹⁵»

La préoccupation de l'application de la sécurité dans le monde de travail il est inévitable de recouper les thèmes de sécurité, d'hygiène industrielle, d'environnement et même de qualité. En effet toutes action mise en œuvre pour diminue de façon durable les risques d'accident.

En Algérie le décret n°91-05-du 19 janvier 1985 relatif aux prescriptions générale de production applicable en matière d'hygiène et de sécurité en milieu de travail ¹⁶.Ainsi la loi n°83-13-du 02juillet 1983¹⁷ relative aux accidents de travail et aux maladies professionnelles décrit la prise en charge des accidents du travail ,leur soutient est rattaché à la sécurité sociale .

Malgré l'ensemble de loi, et politique de santé de sécurité et la prévention, les accidents de travail et les maladies professionnelles sont toujours présente.

A cet effet nous volons s'intéresser dans notre recherche à ce phénomène qui est les conditions de travail à SENTEX et aussi nous voulons savoir :

- Quelle est la réalité des conditions de travail à SENTEX kherrata ?
- Quel est l'impact des conditions de travail à SENTEX sur la santé des salariés ?
- Quelles sont les mesures de prévention mises en place pour diminuer les risques professionnels ?

5- Les hypothèses :

La première opération de concrétisation de la question de recherche consiste à répondre habituellement sous la forme des hypothèses qui est Selon Madeline GRAWITZ *«les hypothèses est une proposition de réponse à la question de posé. Elle tend à formuler une relation entre deux faits signification. Même plus ou moins précise, elle aide à sélectionner les faits observés, ceux –ci rassemblés, elle permet de les interpréter, et de leur donnés une signification qui est vérifiable constituera un élément possible de début de théorique »¹⁸*

¹⁵ BUHL Michel, CASATALITA Angelo, Accident de travail, maladie professionnelle ,2eme Ed Delmas, Paris, 2004, p.11, 12.

¹⁶ Code de travail, Berti Edition, Alger, 2006, P257.

¹⁷ Document interne à SENTEX.

¹⁸ GRAWITZ Made Leine, Méthode des sciences sociale 11eme édition Dalloz, Paris, 2001, P.398.

Pour Joël Guibert et Guy Jumel «*les hypothèses sont des propositions formulées sur le phénomène étudié qui détermine la pertinence de la recherche*»¹⁹.

Pour répondre à la question de la problématique trois hypothèses sont émises :

a- La première hypothèse :

* Les mauvaises des conditions de travail à l'industrie textile SENTEX engendrent des risques professionnels.

Les conditions de travail plus précisément le climat social, englobe une multitude d'aspect et de facteurs en interaction, représentent l'ensemble des caractéristiques interne et externe dans lequel s'inscrit le travail .Ces conditions influent positive ou négative sur les opérateurs.

b- La deuxième hypothèse :

* La présence des conditions de travail adéquates à l'entreprise textile SENTEX influence sur la santé des employeurs.

L'analyse des conditions de travail est une étape essentielle pour l'étude de contenu, et l'environnement du travail, mais aussi en s'intéressant aux problèmes de sécurité et d'hygiène. Le but de cette analyse consiste à déterminer les différents aspects de travailou de son environnement, qui génèrent des nuisances sur la santé des travailleurs.

c -La troisième hypothèse :

* L'industrie textile SENTEX adopte des mesures de sécurité pour prévenir les salariées contre les risques professionnels.

La prévention des risques professionnels recouvre l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés. Améliorer les conditions de travail, et tendre au bien-être au travail. Une démarche de prévention des risques professionnels se construit en impliquant tous les acteurs concernés, et en tenant compte des spécificités de l'entreprise.

6-Définition des concepts clés :

Est une étape essentielle pour concrétiser et étudier les principaux éléments qui entrent dans la composition de nos hypothèse comme l'affirme Madeline

¹⁹ Guibert Joël et Jumel Guy, *Méthodologie des pratiques de terrain en science humaines et sociales*, Edition Armond Colin, Masson 1997, p. 3.

GRAWITZ : *«un concept n'est pas seulement une aide pour percevoir mais aussi une façon de concevoir»*²⁰

Et pour mieux faciliter la compréhension et saisir le sens, de notre recherche, nous allons définir les principaux concepts, qui seront utilisées dans notre travail, ils se résument comme suit :

1-Travail :*«facteur de production, il mobilise des savoirs faire, permet à l'homme de s'affranchir des contraintes de milieu et contribue ainsi à la création des richesses, les revenus qui lui sont associés constituent un composant essentiel de la demande des ménages et donnent accès à la consommation des biens ou de service »*²¹

Donc le travail désigne l'effort physique ou intellectuel qui doit être accompli pour faire quelque chose ou obtenir un résultat recherché.

2-Les conditions du travail : *«les conditions de travail c'est l'ensemble des facteurs qui influencent les conditions ou travail, à l'exclusion des caractéristiques individuelles des sujets»*²²

Donc les conditions de travail sont ce qui entre dans le cadre du travail d'une personne, qui ce soient son amplitude, horaire, l'ergonomie de son lieu de travail, l'ambiance générale ou les avantages

3- Le risque : *«mot piège ou sont confondus à la fois danger et conséquence, est le produit de la probabilité d'occurrence, d'un dysfonctionnement et de sa gravité potentielle»*²³

*«Le risque, quand à lui, fait intervenir la notion de probabilité : il s'agit de la probabilité de réalisation d'un dommage corporel dans notre cas»*²⁴

Donc elle renvoie à l'existence d'une menace éventuellement plus ou moins visible pour la vie et la santé, ou encours la possibilité d'occurrence d'un événement non souhaitable liée ou engendre par les conditions de travail.

4-Les risques professionnels : *«Ils sont susceptibles d'entraîner des accidents du travail, des maladies professionnels ou des atteintes plus insidieuses à l'équilibre de la santé »*²⁵

²⁰ Ibid. p.15.

²¹ FERREOLS Giles, Dictionnaire de sociologie, Armonde colline, Masson, paris, 1995, p.264.

²² NOEL- Marie, BEAUCHESE- Florival et NOTTE Dina, Analyse les conditions de travail, les Edition ESF .Entreprise Moderne d'édition librairies technique, p.84.

²³ MOUTON Jean-Pierre, Op .cit, P. 7.

²⁴ JULY Jean-Pierre, Evaluer les risques professionnels, AFNOR, France, 2003, p.12.

²⁵ Ibid. P.18.

Donc les risques professionnels est un phénomène, un évènement caractérisent la survenu du dommage potentiel liée à la situation de danger qui apparaitre en milieu du travail et qui présente une menace pour le travailleur.

5-Les accidents du travail : *«est considéré, comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeur ou chefs d'entreprise»²⁶*

Donc les accidents de travail est un accident survenant dans le cadre de l'exercice d'une profession.

6-Les maladies professionnelles : *«les maladies professionnelles résultent d'une exposition plus ou moins prolongée à des nuisances ou à un risque existant lors de l'exercice habituel de la profession»²⁷*

Donc les maladies professionnelles, est le fait d'action lente, répété et durable d'un risque précis présent sur les lieux du travail d'une façon habituelle et connu pour être susceptible de provoquer une maladie déterminée.

7-La santé : *«le terme santé en relation avec le travail .ne vise pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité, il inclut aussi les éléments physique et mentaux effectuas la santé directement liés à la sécurité et à l'hygiène du travail»²⁸*

Selon OMS : la santé est un état de complet bien-être physique, mentale et sociale et ne consiste pas seulement une absence de maladie ou d'infirmité.

8-La Santé au travail : Selon Belgaum WOLTERS KLUWER *«La santé au travail est de promouvoir et maintenir le plus haut degré de bien-être physique, mental et social des travailleur dans toutes les professions ;prévenir tout dommage causé à la santé de ceux -ci par les conditions de leur travail ; les protéger dans emploi contre les risques résultant de présence d'agents préjudiciables à leur santé ;placer et maintenir le travailleur dans un emploi convenant à des aptitudes physiologique et psychologique ; en somme , adapter le travail à l'homme et chaque homme à sa tâche»²⁹ .*

La santé au travail est une démarche interdisciplinaire, associent employés et employeur, dans le but de crée un lieu de travail favorable à la santé et de lutter contre la discrimination salariale selon l'état de santé.

²⁶ ANSELEME Bruno, ALBASINI Françoise, Les risques professionnels, Edition NATHAN, Op .cit, p .4.

²⁷ Ibidem.

²⁸ Hppt:/ /Wikipédia.org/wiki santé au travail. Consulté le 03-02-2017 à 10 :47.

²⁹ WOLTERS Kluwer Belguim, Op.cit. p .253.

9-La sécurité : *«qui doit être considéré comme une situation ou un état, l'état d'absence de danger .Il révélateur que ce terme soit définie comme un manque, comme si la normale était la présence de danger»³⁰*

«La sécurité constitue un corpus légal à promouvoir : dès lors qu'il existe une nuisance à ce niveau l'obligation est d'intervenir, la sécurité ne peut se mesurer selon une échelle ordinaire, tandis qu'on le verra, c'est possible pour les constitutions de travail»³¹

Donc la sécurité est l'absence de danger c'est – à-dire une situation dans laquelle quel qu'un [ou quelque chose] n'est pas exposé à des événements critique ou à des risques [défaillance, accident, détérioration, agression physique.....]

10-La prévention : *«concourt à diminuer la probabilité ou la gravité d'un événement «non volons» ou d'un dysfonctionnement comme une blessure ou bien même la production d'un nuage toxique .La maintenance peut concourir, étant que prévention à l'égard des machines»³²*

Donc la prévention est une attitude ou l'ensemble des mesures à prendre pour éviter ou réduire qu'un accident ne se dégrade.

Conclusion :

A travers ce chapitre nous avons mis l'accent sur la présentation des raisons et les objectifs du choix de notre thème, Après s'être intéressé aux études intérieures (les ouvrages et les enquête qui ont été traités notre thème), et enfin nous avons bien identifié le problème qu'on souhaite traiter qu'est l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs.

³⁰ JULY Jean pierre, Op.cit.P11.

³¹ NOEL Marie, BEAVCHESE Floriva et NOTTE Dina, Op.cit., p .35.

³² MOUTON Jean-Pierre, Op.cit. .p .7.

Introduction

La protection des travailleurs contre les risques professionnels est l'un des objectifs de l'organisation internationale du travail, car, sécurité et santé au travail sont non seulement indispensables au travail décent mais constituent aussi un facteur important de la croissance économique, de la productivité et du développement.¹

Les entreprises ont tout intérêt à prendre conscience que de mauvaises conditions de travail coutent toujours cher. Dans tous les pays, qu'ils soient en voie de développement ou développés, les entreprises ont la responsabilité des conditions de travail de leurs salariés. Elles ont l'obligation à leurs employés des bonnes conditions de travail pour un bien-être physique et mentale, les conditions de travail regroupent beaucoup de paramètre : matériels, physique, moraux, en termes de risques de nombreux critères doivent être prise en compte : le bruit, la chaleur ou le froide, l'exposition à des produits toxiques, l'hygiène et la sécurité, la pénibilité du travail, les risques est les accidents au travail...²

Comme le cas dans l'industrie textile, L'industrie transforme les fibres naturelles (coton, lin, laine...) et synthétiques en tissu pour la fabrication de produit semi-finis (fils, étoffes...) ou entièrement ouvrés tels les vêtements, le linge, ces opération de cardage, filage, ourdissage, tissage, tricotage, s'effectuent à l'aide de machines bruyantes et dangereuse à cause de pièces en mouvement susceptible d'entraîner des coupures, des lacérations, des écrasements des membres supérieures. Par ailleurs, au cours de la transformation, les matières fibreuses subissent différentes opération d'ennoblissement (blanchissent, teinture avec des colorants, impressions, apprêts) qui utilise beaucoup de substances chimiques, dont certaines sont allergènes, d'autre cancérigènes. La fabrication textile le génère aussi une quantité considérable de poussières, fibres en suspensions dans l'air des ateliers, responsables de maladie pulmonaire et plusieurs métiers du textile exposent les travailleurs à la chaleur humide, enfin, les risques de trouble musculo squelettiques (TMS) liés aux manutentions de lourds objets sont très présents l'industrie textile.

1-Définition de condition de travail :

D'après Jean François souterrain et Philippe Farcel *«elle comprennent les conditions sonores et thermiques, visuelles et olfactives, atmosphériques. Elle dépend aussi des vibrations et des rayements, de l'état du sol et de la propreté, la mesure et l'interprétation des résultats sont délicates .D'autant plus que les seuils de nuisance qui paraissent supportables s'abaissent avec l'évaluation de niveau de vie .La direction des ressources humaines dont le*

¹ YATIM MOHAMED, l'impact physique du travail sur la motivation des travailleurs, université Tlemcen 2002 ,2003 .

² CLAUDE PIGANIOL, techniques et politiques d'amélioration des conditions de travail. Éditions E.S.F., paris, 1980.

rôle de s'assurer de la satisfaction des salariés se doit d'analyser l'impact de ses nuisances.»³

On comprend de cette citation que les conditions regroupent le bruit, l'éclairage, la chaleur, le froid, vibration, hygiène... qui apparaissent sur le milieu de travail et influencent sur la santé des opérateurs.

2-Les conditions de travail à l'industrie textile.

1- Les conditions physiques

Condition physique qui est liée aux caractéristiques des machines et des outils de l'environnement du poste de travail.

A- Les risques liés à la machine

Les risques mécaniques c'est l'ensemble des facteurs physiques qui peuvent être à l'origine d'une blessure par l'action mécanique d'éléments de machine, d'outils de pièces ou de matériaux solides ou de fluides projetés.⁴

Certaines parties des machines (transmission, points de pincement, peignes....) les opérations de nettoyage et maintenance, les réglages, les démarrages sont sources d'accident majeurs du fait des pièces en mouvement en particulier lors des mises en marche intempestives des arrêts anormaux suite à un bourrage, ou à une rupture d'énergie : piqûres, coupures aux mains, lacération des avant-bras ou écrasements lors des nettoyages par exemple, ou lors de déplacement des éléments mobiles des machines, entraînement huppement, friction, enroulement des cheveux et des vêtements par des rouleaux ou cylindre en rotation, retour de projectile (pièces de cadre, outil, poussières.)

Par ailleurs, de nombreux troubles musculo-squelettiques sont dus aux vibrations et aux mouvements répétés chez des travailleurs exerçant sur des machines qui fonctionnent à vitesse élevée⁵.

B-Le bruit

Définition de son : le son est une sensation auditive engendrée par vibration acoustique d'un corps solide, liquide ou gazeux. Le son est pur quand la vibration acoustique correspondante est une fonction sinusoïdale du temps. Il se caractérise par sa fréquence et son niveau sonore.

³ JEAN FRANÇOIS SOUTERRAIN et PHILIPPE FARCEL, organisation et gestion de l'entreprise, Edition Foucher, Paris 2006, p 295.

⁴ BRUNO ANSELME, Françoise ALBASINI, op.cit.P86.

⁵ MICHEL GOLLAC, SERGE VOLKOFF, op.cit.P29.

Le bruit est l'ensemble des sons non désirés qui peuvent être intenses, déplaisants, inattendus donc gênant pour l'homme. Son principale unité de mesure est le décibel (dB)⁶.

Le décibel : Est l'unité qui permet de mesurer physiquement les niveaux sonores. Mais notre oreille à une façon toute particulière de percevoir les sons suivant leurs fréquences. Le décibel (A) parfois appelé « décibel physiologique », est adapté pour évaluer les niveaux sonores perçus et prévoir les effets du bruit. On le note dB(A). La mesure se fait à l'aide d'un sonomètre.⁷

Les sources de bruit dans les ateliers de textile sont nombreuses créant un environnement bruyant du fait de toutes les machines en fonctionnement, les niveaux de pression acoustique engendrés par les bruits des machines dans ces ateliers peuvent dépasser 90dB. Le bruit subi au cours du travail est la cause de nombreuses maladies le risque le plus évident est celui de trouble de l'audition, allant jusqu'à la surdité. La réglementation considère qu'il ya risque lors que le niveau sonore dépasse 85 décibel toute la journée ou qu'il atteint 135dB .A pour le bruit les plus forts, la fixation de ces niveaux d'exposition sonore est le résultat d'un consensus social. Certains salariés peuvent développer des pathologies auditives pour des niveaux inférieures d'expositions⁸.

C-Les manutentions

La manutention manuelle de charge est la contrainte physique au travail qui est à l'origine du plus grand nombre de lésion.⁹ De nombreuses charges lourdes sont portées manuellement, ou il ya un nombre excessif de manipulations et mouvements avec torsion du dos. Rotation pour le déplacement, flexion pour le soulèvement : dépose de lourds cylindres, d'ensouples pour alimenter le métier à tisser, port de multiples bobines de fils et leurs cartons, postures contraignantes pour charges ou décharger les cantres pour dérouler les bobines, ou pour tirer la matière en cas de bourrage. Tous ces éléments compris une station debout, prolongée, sont à l'origine d'accidents de travail concernant la colonne vertébral (dorsalgies, lombosciatiques) et le vieillissement progressif des structures ostéoarticulaires des membres supérieures (tendinites de l'épaules, épicondylite du code, syndrome du canal carpien au poignet).

⁶Document interne à sentex.

⁷ BRUNO ANSELME, FRANÇOIS ALBASINI, op.cit. .P. 23.

⁸ MICHEL GOLLAC SERGE VOLKOFF, op. Cit. P 30.

⁹Ibid. .P 29.

D- Les risques thermiques :

L'ambiance thermique un facteur de condition de travail qui joue un rôle important sur la santé, la sécurité et le confort des travailleurs. L'ambiance thermique immédiatement ressentie, elle peut être une sensation de confort, ou de chaleur, ou de froide.

L'ambiance thermique est liée à l'activité aux postes de travail et à leur environnement ainsi qu'aux conditions climatiques qui varient en permanence, les locaux des ateliers textiles sont exposés à l'humidité et aux températures élevées qui peuvent entraîner des céphalées, hypersudation, tachycardie, hypotension crampes musculaires dus à la déshydratation au-delà de 25°C, l'inconfort se fait ressentir avec de plus, toutes les conséquences psychologiques toutes cela peut avoir sur la précision des gestes, la vigilance et donc la sécurité (diminution des capacités de réaction, irritabilité, agressivité).¹⁰

2-Les conditions chimiques.

La composition chimique des fibres textiles varie d'une famille à l'autre en fonction des matériaux utilisés et des produits chimiques ajoutés dans les opérations de prétraitement (lavage, blanchiment, mercerisations pour donner un aspect lustré) de teinture pour coloration ou dans l'ajout d'adjuvants pour leur conférer des propriétés biocides (contre les puces, mites, moustiques, acariens.) ces substances sont pour certaines toxiques, allergisantes, voire cancérigènes à plus ou moins long terme.

A-Risque de fibre textile :

Les fibres textiles sont des fibres naturelles végétales (coton, lin...) ou animales (laine, soie...) soit des fibres chimiques artificielles, élaborées à partir de la cellulose (acétate, tricétate de cellulose, viscose, fibres polyandriques...) ou synthétiques élaborées à partir d'hydrocarbures par la pétrochimie (fibres, polyacryliques, polyamides, polyesters, polyvinyls...). Ces substances filamenteuses sont caractérisées par leur finesse et leur forme très allongée par rapport à leur épaisseur : la plupart de ses fibres mesurent entre 10 et 150 microns. En ce qui concerne les risques professionnels, les fibres textiles sont plus épaisses que les fibres d'amiante de verre ou de céramique qui ont des diamètres inférieurs à 5 et elles pénètrent moins profondément dans le poumon et y se jurent moins, elles sont donc moins dangereuses, mais l'inhalation excessive de poussières textiles est néanmoins la cause de certaines maladies pulmonaires.

Les opérations préliminaires, ouverture des balles cardage ou peignage, étirages sont les opérations les plus posantes aux poussières de fibre textile.

¹⁰ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, Op.cit .P.16 .

B-Risque de colorant et apprêts :

Les colorants utilisés dans les ateliers de teinture sont responsables d'eczéma, d'urticaire et d'asthme.

Les colorants contenant de l'auramine, des amines aromatiques... sont des substances possiblement cancérogènes et même certainement pour quelques-uns de ces composés (benzidine, beta-naphtylamine) Le diméthyle formamide utilisé comme solvant pour le traitement de tissu est un toxique hépatique, Le formaldéhyde utilisé dans l'impression, l'apprêtage provoque des irritations de la peau, des yeux, des allergies cutanées et respiratoires et susceptible d'entraîner un cancer du nasopharynx.

La fabrication de textiles est classée comme activité cancérogène par CIRC (Centre International de Recherche contre le Cancer) compte tenu des résultats d'études épidémiologiques dans lesquelles il est possible d'attribuer la responsabilité à une substance particulière.

Les produits chimiques sont en outre, parfois à l'origine d'incendie et d'explosion et peuvent avoir des répercussions au-delà de l'entreprise sur l'environnement. En cas notamment de dysfonctionnement (renversement ou déversement accidentel, rupture de confinement, fuites ...)

C-Risque incendie :

Les produits chimiques peuvent jouer un rôle dans le déclenchement d'un incendie par leur présence dans l'air ambiant ou en cas de mélange avec d'autres produits. Ils peuvent également aggraver l'ampleur d'un incendie.¹¹

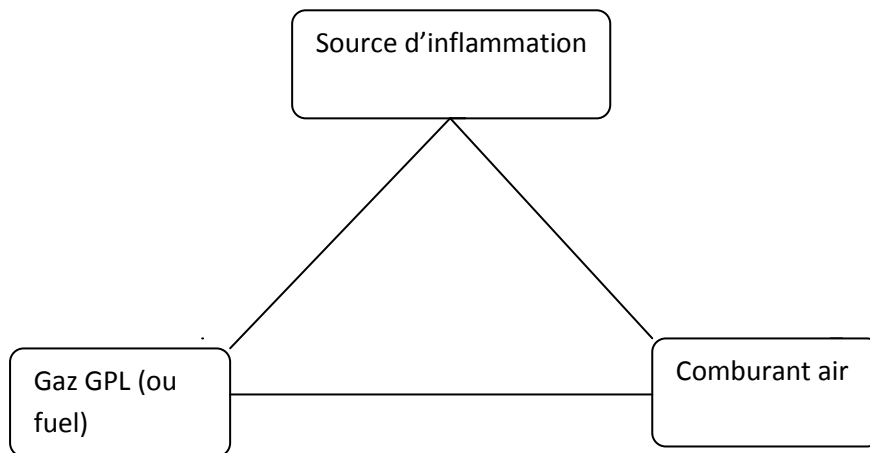
Un incendie est une combustion qui se développe sans contrôle. Il en résulte :

- En cas de fuites accidentelles de GPL (ou fuel) avec comme risque dominant l'inflammation des vapeurs, corps solide (chiffon) ou poussière surchauffés.
- D'une introduction d'une flamme nue traversant la zone de départage ou un écran de sécurité à l'intérieur du dépôt abritant le stock. GPL
- Manque d'aération pouvant entraîner l'accumulation de GPL (plus lourd que l'air) dans les points bas au niveau du sol.¹²

¹¹ www.inrs.fr/risques/chimiques/effets-sante-securite.html. Consulté le 15-03-2017 à 12:00.

¹² Document interne à sentex.

La manifestation d'un incendie peut être schématisée comme suit :



Triangle d'incendie des liquides et gaz inflammables

D-Risque explosion :

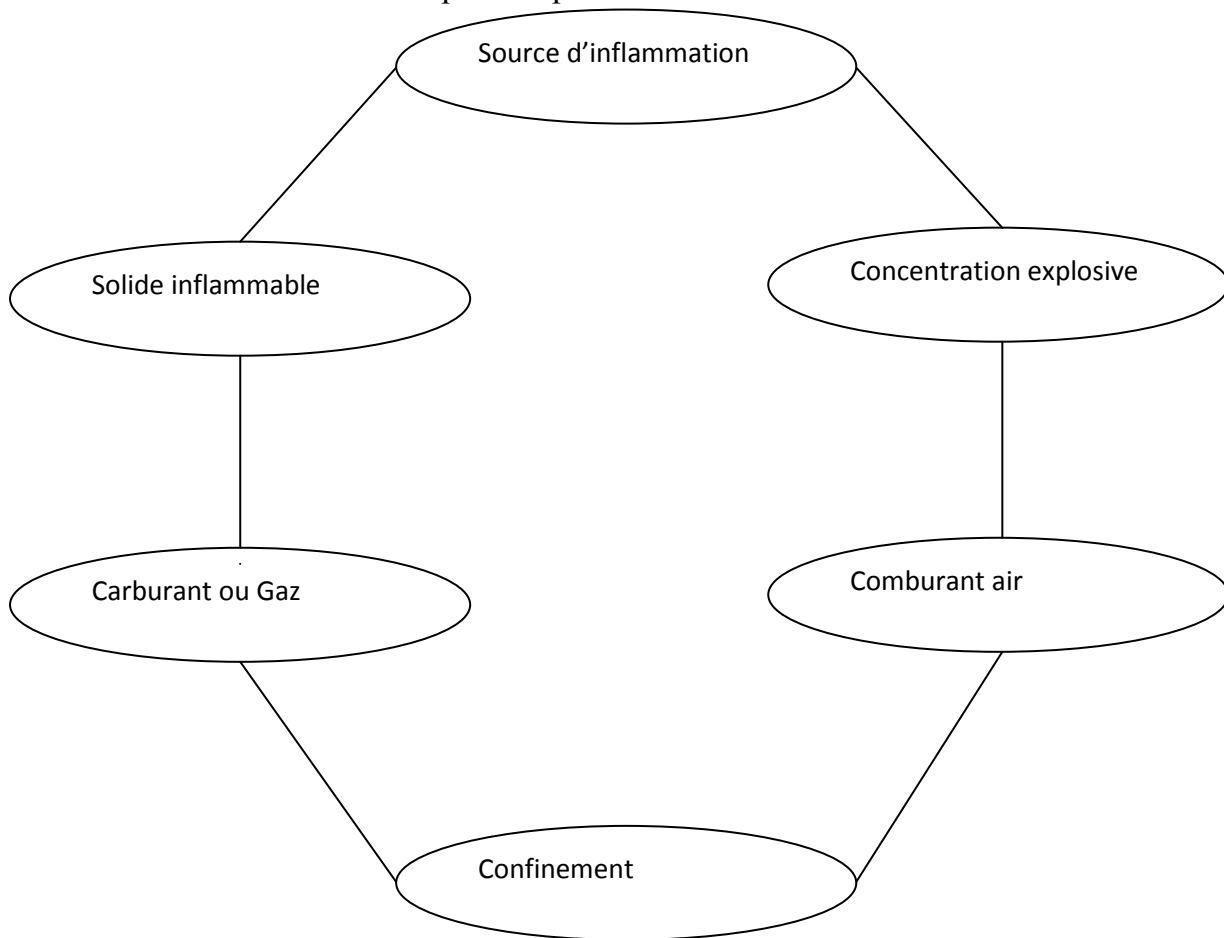
Explosion pourrait se produire au niveau des cuves de stockage ou en cas de stockage confiné de gaz GPL. L'explosion est une transformation rapide donnant lieu à une forte mission de gaz, accompagnée éventuellement d'une émission de chaleur importante. La principale manifestation de ce type d'explosion est l'augmentation brutale de pression qui peut provoquer un effet de souffle, une onde de pression et éventuellement des projections.

Cette surpression brutale aura des effets dévastateurs sur l'homme et sur la station. Les conditions nécessaires et réunies à l'occurrence de l'explosion d'une cuve de GPL ou un mélange gaz vapeur sont :

- 1- Présence d'une source d'inflammation ou excès de chaleur.
- 2- Confinement excessif à l'intérieur d'une cuve.
- 3- ouverture ignorée d'une ou plusieurs vannes.
- 4- Présence de gaz dans l'air chaud.
- 5- Existence de proportions adéquate entre l'air et le gaz.¹³

¹³ Document interne à sentex.

La manifestation d'une explosion peut être schématisée comme suit :



Source : SENTEX

Conclusion :

A travers ce chapitre nous avons présenté les conditions de travail (condition physique, condition chimique) qui sont indispensables dans le milieu professionnel, nous avons démontré le rôle qu'elle joue dans toute entreprise et la place qu'elle préoccupe dans le maintien du travail.

Chapitre III :
La santé au travail

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons parler de la santé au travail. On va présenter l'impact des conditions de travail sur la santé, ainsi les accidents professionnel et les maladies professionnel.

1- L'impact des conditions de travail sur la santé

I/ Les effets lié à la machine :

Toute machine source de bruit ou de vibration toute émission de vapeurs toxiques ou de chaleurs, rendre pénible le travail de l'opérateur et pollue son environnement.¹

➤ Les effets de bruit :

Le bruit a des effets directs sur l'audition : fatigue auditive, surdité professionnelle. Il a d'autres effets sur la santé et le travail, ainsi que des conséquences sur la vie social et familiale.

A/ Les effets à courts terme

Le bruit peut provoquer :

- La fatigue auditive : Est un déficit transitoire sur la fréquence 4000Hz de la perception auditive lors d'une exposition à un bruit intense, ce déficit est récupérable dans sa quasi-totalité en quelque heures après cessation de l'exposition au bruit lésionnel, C'est le premier stade de l'atteinte auditive. Il suffit d'une exposition de quelques heures à un bruit intense pour que cette fatigue s'installe provoquant une baisse temporaire de l'acuité auditive. La fonction auditive normale est récupérée après une période variant entre 12 et 36 heures selon les individus et l'importance de l'exposition. A ce stade on peut parler de fatigue auditive².
- Les effets extra auditifs : Ces effets extra auditifs ont des conséquences certaines sur :
Le rendement au travail par une augmentation de la charge de travail (fatigue, pénibilité, erreurs dans la production)
La vie familiale et sociale (agressivité, isolement, difficultés des relations interpersonnelles).
- Les effets neuropsychiques et cognitifs : Ils se traduisent par des signes non spécifiques à type de céphalées, anxiété, troubles de l'humeur, trouble de la concentration, de la mémoire, altération des fonctions cognitive, diminution de

¹ PIGANIOL Claude, Op.cit.

² ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, Op.cit .P.25.

la vigilance, trouble du comportement, baisse de l'adaptation aux tâches à exécution rapide. Il peut s'agir aussi de perturbation du sommeil à type de diminution du sommeil paradoxal avec des réveils nocturnes fréquents.

- Effets cardiovasculaires : Ces effets se traduisent par une modification du rythme cardiaque (augmentation de la fréquence cardiaque) de la pression artérielle diastolique, de la fréquence, modification du rythme respiratoire.
- Effets digestifs : Ils sont peu spécifiques à type de troubles dyspeptique, d'hypersécrétion gastrique.
- Effets visuels : Ils se traduisent par une dilatation pupillaire, une perturbation de la vision nocturne avec difficulté d'appréciation de la profondeur et des contrastes.
- Effets hormonaux : Ces effets se traduisent par une élévation des corticoïdes, des catécholamines, avec une tendance à l'hypoglycémie.³

B/ Les effets à longs terme

La surdité

L'excès de bruit agit sur l'oreille et provoque un déficit auditif définitif. Il peut être évalué en décibels, en testant l'élévation du seuil pour les différentes fréquences. La surdité commence à s'installer lors de l'exposition à des sons voisins de 4000Hz. La perte est d'abord faible, de 20 à 30 dB (A).

Si l'action du bruit se prolonge plusieurs années, la surdité s'étend vers les sons plus aigus et plus lentement vers les sons graves, atteignant alors les fréquences nécessaires à la conversation.

Ce type de surdité qui provient de la destruction progressive des cellules ciliées de l'oreille interne est dit de perception.

La surdité professionnelle est une maladie professionnelle reconnue. Elle résulte d'un mécanisme lent et progressif de destruction des cellules auditive. Elle s'apprécie suivant des critères médicaux, professionnels et administratifs bien précis qui sont stipulés dans le tableau n°42 des maladies professionnelles.

³ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, OP.CIT.P 25.

C'est le médecin du travail qui surveille l'audition des travailleurs. L'examen qui permet d'apprécier le niveau d'audition d'un salarié est un audiogramme ; on le réalise dans des conditions particulières à l'aide d'un audiomètre.⁴

❖ Les effets de la manutention :

La manutention manuelle de charge est la contrainte physique au travail qui est à l'origine du plus grand nombre de lésions. Les pathologies sont particulièrement probables lorsque le travailleur n'a pas le choix de la façon de procéder, soit pour des raisons techniques, soit en raison de la rigidité de l'organisation du travail, soit encore parce qu'il doit faire face à une urgence. Les formes d'organisation actuelles multiplient à la fois les transferts de produits et les situations d'urgence, et il n'est pas surprenant que les salariés déclarent de plus en plus souvent manipuler des charges lourdes. À la longue peuvent se produire des atteintes de la colonne vertébrale, des hernies discales, des sciatiques, des lombagos ...⁵

❖ Les effets thermiques

Quelles que soient les conditions d'environnement, d'activité physique ou d'habillement, l'organisme maintient à 37°C sa température interne, pour cela, il met en œuvre différents moyens dits de «régulation thermique». Lorsque la régulation est trop sollicitée. Par des ambiances extrêmement froides ou chaudes, des troubles apparaissent. En ambiance chaude, le sujet accuse une augmentation du rythme de ses battements de cœur, un déficit en eau et en sel consécutifs à une transpiration excessive ; il ressent une plus grande fatigue, des vertiges et des nausées ; des affections cutanées peuvent apparaître telles que des sensations de brûlures ou des rougeurs. En ambiance froide, le sujet devient très pâle, cette pâleur est due à une faible irrigation sanguine de la peau ; il peut avoir des gelures. D'une manière générale, ces effets sont accompagnés d'une diminution de la capacité mentale et physique des opérateurs.⁶

II /Les effets des produits chimiques

Ils entrent dans la fabrication de nombreux articles du textile et sont toxiques à brève ou longue échéance :

- Le polypropylène et le tri acétate de cellulose utilisés pour la fabrication de textile synthétique sont responsables de cancérogénèse chez les travailleurs des ateliers d'extrusion.

⁴Ibid. P 25.

⁵ GOLLAC Michel, VOLKOFF Serge, Op. Cit .P29.

⁶ ANSELME Bruno, ALBASINI Françoise, Op.cit. P, 18.

- Le diméthyleformamide, utilisé comme solvant pour le traitement de tissus est responsable, de toxicité hépatique.
- Le sulfure de carbone utilisé dans la préparation de textile synthétique, a laissé observer une mortalité accrue chez ses utilisateurs
- Les colorants réactifs présents dans les ateliers de teintures sont souvent responsables d'eczéma, urticaire, et asthme.
- La stérilité est apparue chez des hommes et femmes de l'industrie textile, exposés à diverse substances.

Les gestes et postures ils sont dus aux mouvements répétés chez des travailleurs

2 – Risque professionnel :

Le risque s'agit d'introduire la notion de probabilité, il est maintenant assez largement considéré comme « *un évènement dommageable futur et réalisation incertaine, autrement dit une conséquence néfaste est envisagé pour quelqu'un ou quelque chose avec une probabilité plus ou moins grande de réalisation et une gravité variable des conséquences.* »⁷

Il existe plusieurs risque professionnel dans l'industrie on peut citer comme suit :

Les chutes : Les sols encombrés (pièce de machine) ou glissants (huile, graisse, eau) peuvent provoquer des chutes, car un grand nombre de travailleurs passent la plus grande partie de leur journée à parcourir leur lieu de travail en gardant plutôt les yeux fixés sur les opérations en cours.

Les machines : Certaines parties sont protégées (transmissions, point de pincements), d'autres non (harnais, ros, lieu d'intervention de travail) et sont sources d'accidents majeurs ou mineurs.

Les manutentions :Elles concernent le soulèvement, le déplacement, la dépose de lourds cylindres, d'essouffles (enroulement, déroulement), de chariots à bras.

Les incendies et combustions : Le textile génère une quantité considérable de peluche, fibres de coton en suspension pouvant présenter des risques d'incendie. Si les fibres sont combustibles.

⁷JULY Jean Pierre, Op.cit.

Tableau n°01 : Les risques qui peuvent surgir au niveau de la chaîne de la production

Poste de travail	Risque sur l'être humain
Réception de tissu Sce préparation	-Risque des clous -Problème de poussière -Risque électrique -Risque mécanique
Flambage Sce blanchiment	-Risque de brûlure -Risque de glissement -Risque électrique -Risque mécanique
Désencollage Sce blanchiment	-Risque de glissement -Risque électrique -Risque mécanique -Risque des brûlures en contact des produits chimiques
Débouillissage Sce blanchiment	-Risque de glissement -Risque électrique -Risque mécanique -Risque des brûlures en contact des produits chimiques
Blanchiment Sce blanchiment	-Risque de glissement -Risque électrique -Risque mécanique -Risque des brûlures en contact des produits chimiques
Mercerisage Sce blanchiment	-Risque de brûlure avec de la soude et de l'acide et de la vapeur -Risque de glissement -Risque électrique (électrostatique) -Risque mécanique (entre les rouleaux)
Thermofixage Sce blanchiment	-Risque des brûlures avec de la vapeur -Risque électrique (électrostatique) -Risque mécanique (entre les rouleaux) -Risque de glissement
Séchage	-Risque des brûlures avec de la vapeur -Risque électrique (électrostatique) -Risque mécanique (entre les rouleaux) -Risque de glissement

Teinture sur hot flue	<ul style="list-style-type: none"> -Risque des brulures au niveau de l'infrarouge -Risque électrique (électrostatique) -Risque de glissement -Risque du retour de la manivelle de l'élévateur des solutions
Thermosol	<ul style="list-style-type: none"> -Risque des brulures par le bruleur -Risque électrique -Risque mécanique (entre les rouleaux)
Pad steam	<ul style="list-style-type: none"> -Risque des brulures par la vapeur et par la solution de réduction lors de sa préparation -Risque de glissement -Risque électrique (électrostatique) -Risque mécanique (entre les rouleaux) -Risque du retour de la manivelle de l'élévateur des solutions
Cuisine au couleur	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de glissement -Risque dégagement des poussières des colorants
Impression	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de glissement lors du lavage des cadres et lors de la préparation des pates -Risque électrique (électrostatique) -Risque mécanique (entre les rouleaux)
H Tesemer	<ul style="list-style-type: none"> -Risque des brulures par la vapeur et le bruleur
Finissage (Rames)	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de glissement -Risque électrique -Risque mécanique (sur tous les redresseurs de trame) -Risque du la manivelle de l'élévateur des solutions -Risque de brulure avec des produits chimiques
Biking	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de brulures -Risque mécanique (problème des rouleaux)
Calandre	<ul style="list-style-type: none"> -Risque sur les rouleaux presseurs

Sanforisage	-Risque mécanique (problème des rouleaux)
Inspection	-Risque des clous des palettes -Risque mécanique (problème des rouleaux)
Sce laboratoire	-Risque de brulure avec des produits chimique -Risque de glissement
Gravure	-Risque de glissement -Risque des produits chimique

⁸Source : SENTEX.

3-Accident du travail (AT)

3-1-Définition d'accident du travail :

Accident de travail «est un évènement brusque dû à une cause soudaine, entraînant des lésions corporels, survenue au moment ou à la victime était sous la dépendance directe de son employeur habituel ou occasionnel .l'accident survenu au cours du trajet habituel (domicile – lieu de travail et inversement) est considéré comme accident du travail ;de même que l'accident survenu lors de l'exercice d'une mission ou lors de l'exercice d'un acte de bravoure »⁹

En Algérie la loi 83 -13du 2juillet 1983 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles .Elle concerne l'accident de travail auxquels sont exposés les travailleurs.

- Définit l'accident de travail.
- Définit l'accident de trajet.
- Fixe les procédures de déclaration de l'accident et les obligations qui pèsent sur l'employeur et le salarié en la matière.
- Fixe les procédures d'instruction du dossier.

⁸ Document interne à SENTEX.

⁹ DAIRI Karima, Manuel destiné aux étudiants en graduation de médecine : médecine du travail, Edition ENAG, Alger, 2009, p. 14.

Chapitre III La santé au travail

- Fixe les procédures de concentration des lésions.
- Définit les modalités d'indemnisation et les taux y afférents.

3-2- Les accidents du travail à SENTEX :

Tableau n°02 : l'accident de travail a SENTEX :

année	Lieu d'accident	Lésions provoquées	cause et circonstances de l'accident
2010	blanchiment	Trait d fois mains droit	glissade
	production	Fracture cheville droite	Chute accidentelle
	Service blanchement	Contusion 3em orteil grande	
	finissage	Traumatisme mains droit plus poignets	
2011	Commercial	TSCO	Accident de notre voiture service
2013	Usine	Fracture du pouce droit	Chute accidentelle
	Usine	brulure bras	Bras gauche prise entre rouleaux
	Usine	Brulure deuxième degré superficiel	Pied droit (cheville)
	Usine	Fracture du pouce	
2014	Usine	Plaie	Glissement (main)
	Usine	Contusion musculaire	Avant-bras pris entre rouleaux
	Usine	Inflammatoire brulure yeux	Brulure yeux
2015	Service impression	Suite à l'intervention de l'intéressé pour la remise de la machine cadre plat ce dernier à toucher l'index de la main gauche	Plaie de l'index gauche
	Service impression	Plaie profonde (avant-bras droit)	Glissement
	blanchiment	Contusion (traumatisme du pouce gauche)	En voulant éliminer le pli du tissu au niveau la machine l-box, son pouce a été entrainer par guide

			lisier a provoqué des contusions
2016	préparation	Aromatise forme sur la main droite	En faisant dérouler le tissu écriu sur la machine dérouleuse sa main droite inconsciemment a été entraînée entre les deux rouleaux
	Préparation sur machine	Doigt mon léser osseuse	Une fausse manouvre lui a entraîné des blessures
	Service gravure	Douleur de cheville droite	En voulant soulever la conduite d'évacuation d'eau, cette dernier est tombée et elle avorté sa cheville droite
	Blanchiment	Brulures par soude caustique	On versant la soude dans les Gigot par le bai d'une louche, une quantité de soude caustique s'est d déborde sur sa jambe droite
	production	Traumatisme sans lésion osseuse à la cheville droite	Perdant la remise du tapis de la machine s'est tombée sur le pied de l'intéressé
2017	blanchiment	Traumatisme formé	En voulant préparer la solution de débouillissage et en d'manipulant la soude caustique à l'aide d'une louche des grains de la soude se sont attiré sur son œil

Source : SENTEX¹⁰

On remarque dans ce tableau que les accidents de travail croissante dans les milieux de travail, de nombre d'accident augmenté en raison de multiplication des machines dans le processus de production, ainsi manque de vigilance et performance.

¹⁰ Document interne à SENTEX.

4-Les maladies professionnelles (MP)

4-1-Définition des maladies professionnelles.

« Une maladie est professionnelle si elle est la conséquence directe de l'exposition directe d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle »¹¹

Donc une maladie professionnelle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à une nuisance physique, chimique, biologique ou résulte des conditions de travail habituelles.

En Algérie la loi 83 -13 du 02 juillet 1983 relative aux maladies professionnelles :

- Définit les maladies professionnelles et édicte le principe d'établissement de tableaux qui sont élaborés par une commission tripartite des maladies professionnelles (arrêté interministériel du 10 avril 1995)
- Fait obligation au médecin de déclarer toutes les maladies ayant un caractère professionnel.
- Fait obligation à l'employeur de déclarer tous les procédés utilisés susceptibles de provoquer des maladies professionnelles à :
 - L'organisme de la sécurité sociale (CNAS)
 - L'inspection du travail.
 - Le directeur de wilaya de la santé.
 - Les organismes chargés de l'hygiène et la sécurité

4- 2- Les maladies professionnelles à l'industrie textile.

Les maladies professionnelles au sein de l'industrie textile liée au risque physique, chimique et biologique.

1-L'asthme professionnel.

L'asthme professionnel est caractérisé par une obstruction bronchique variable au cours du temps, induite par l'inhalation de substance poussière, fumées, gaz ou vapeurs, présentes dans l'environnement professionnel.

-Physiopathologie

Les asthmes professionnels peuvent relever de différents mécanismes, souvent intriqués et complexes :

¹¹ COURDEAU Daniel, GEY Jean-Marc, Le management de la santé et de la sécurité au travail, afnor EDITION 2015, P.1.

***Asthmes de mécanisme allergique.**

-Il ne surviennent qu'après une durée d'exposition pouvant varier de quelque semaine à plusieurs années.

-Qu'ils soient IGE dépendants ou indépendants, ils affectent une minorité du sujets exposés et, après sensibilisation, récidivent lors de toute exposition à l'agent causal, même à faible concentration.

-Les asthmes IGE dépendants résultent le plus souvent d'une sensibilisation à des molécules de haut poids moléculaire (protéines ou polysaccharides d'origine animale ou végétale) ou certains agents de faible moléculaire (iso cyanates, anhydrides d'acide ou sels de platine) et affectent principalement des sujets topiques.

-Pour la majorité des agents chimiques de faible poids moléculaire, un mécanisme IGE semble ne pas être favorisé par un terrain topique.

-D'autres mécanismes tels que l'hypersensibilité à médiation cellulaire, l'activation du complément, ou encore l'histaminolibération non spécifique ont été évoqués.

***Asthmes de mécanisme pharmacologie.**

Les insecticides organo- phosphorés, par inhibition du cholinestérase, entraînent une surcharge en acétylcholine provoquant un bronchospasme.

***Asthmes de mécanisme irritatif ou toxique.**

-Ils surviennent au décours immédiat d'une exposition aigue massive et accidentelle à un agent irritant bronchique.

-Mettant en jeu des mécanismes inflammatoires, ils ont été décrits initialement par S .M Brooks, sous l'appellation de Réactive Airways Dysfonction Syndrome (RADS)

-La réexposition à l'agent causal à faible concentration n'induits pas la reproduction des symptômes .les deux principes agents étiologique sont le chlore et l'ammoniac. ¹²

2- Les dermatoses professionnelles.

Les dermatoses professionnelles DP sont des affections cutanées dont l'apparition ou le développement est lié au travail professionnel.

Autrefois les DP étaient classées en deux types (classification de sezary) :

- Les DP orthoergiques : observées de façon identique, chez tous les sujets exposés dans les mêmes conditions agents.

- Les D allergiques : dépendant d'une réaction allergique.

Actuellement les DP sont classées selon les facteurs étiologiques :

- Dermatose infectieuses dues à des agents bactériens, mycologique viraux ou parasitaire (intertrigo, onyxis, folliculites suppuratives, herpes circiné...)

¹² LUWERYS Robert, Toxicologie professionnel, Masson 2007.

-Dermatose dues à des agents physiques : vibrations, rayonnements ionisants, UV, microtraumatisme

-Dermatose dues à des agents chimiques : brulures, dermite d'irritation, dermite d'usure, pigeonneaux.

3- Intoxication au solvant.

Les solvants sont des produits liquides qui servent à dissoudre de nombre substances. Ils sont utilisé par millier de tonnes à des fins très diverses : nettoyage, dégraissage, peintre vernis, extraction et synthèse.

Les principales familles de solvant sont :

- hydrocarbures benzéniques.
- Dérivés halogéné des hydrocarbures.
- Alcools, cétones, acétates, éthers de glycol.
- Sulfure de carbone.

Effets des solvants.

1/Effets communs aux solvants :

*Sur le système nerveux central :

-Effet brio narcotique : peut être à l'origine de toxicomanie.

Ebriété : céphalées tête lourde, sensations vertigineuses.

Narcose : somnolence pouvant aller jusqu'au coma.

-Polynévrite sensitivomotrice très douloureuse avec :

- Névrite optique pouvant entraîner une cécité.
- Démence présénile par atrophie cérébrale : de plus en plus fréquente chez les peintures. Elle est due à une affinité des solvants pour les phospholipides du système nerveux. Elle se manifeste par d'abord une décrite altération des performances intellectuelle infra clinique, pouvant évoluer vers l'encéphalopathie chronique.

*Effet irritant : Irritation de la peau et des muqueuses qui régressent dès l'arrêt de l'exposition.¹³

2/Effet particuliers à certains solvants :

- Disulfure de carbone CO₂

*Propriétés :

¹³ LAUWERYS Robert, Op.cit.

-Liquide incolore, volatil, émet des vapeurs très denses.
-très toxique, son usage est limité aux seuls travaux de vulcanisation du caoutchouc, fabrication de la soie artificielle, insecticide pour la protection des grains dans les silos et solvant du mastic.

*Toxicité :

-Action sur le système nerveux central et périphérique : inhibe les enzymes du système nerveux périphérique, interférence avec les catécholamines (sérotonine)

-Action sur les lipides : stimulation de la synthèse du cholestérol hépatique, pouvoir athérogène important.

-Altération de la fonction testiculaire et surrénalien par atteinte de l'axe hypothalamo-hypophysaire.¹⁴¹⁵

*Intoxication aiguë :

-Le contact cutané donne : érythème, brûlures, puis tardivement des

- Lésion fissuraires et desquamation

- La projection oculaire : irritation puis flou visuel

-L'inhalation provoque une irritation des voies respiratoires.

-L'ingestion (accidentelle) donne un syndrome neuro –digestif grave avec : vomissement, diarrhées, épi gastralgies violentes, céphalées, cauchemars, puis s'installe une encéphalite : état d'excitation, et confusion mentale, inconscience et coma mortel.

4- Les vibrations mécaniques.

Effet des vibrations provoquent par les transports.

Les mouvements incessants et répétitifs sont responsables de dorsalgies, de lombalgies, d'arthrose d'installation rapide survenant dès l'âge de 30 à 40 ans .Les travaux exposants sont ceux des camionneurs, conducteurs d'engins

•Vibration <2 HZ : cinétose des transports ou mal des transports

Les mouvements imposés au corps sont très variés, dans toute les directions provoquent : nausées, vomissements, céphalées, notre dépressive gênant les sujet affectés aux poste de sécurité.

•Vibration de 5HZ :-baisse de l'acuité visuelle.

-trouble de la coordination œil –vestibule.

•Vibration de 5à15HZ :

Gêne respiratoire : les muscles respiratoires se synchronisent avec les vibrations.

•Vibration de 10 à 30HZ :

troubles de la vue.

5-Les produits chimiques.

La gravité des effets des produits chimiques sur la santé dépend de plusieurs paramètres :

- caractéristique de produit chimique concerné (toxicité, nature physique ...)
- voies de pénétration dans l'organisme (respiratoire, cutané ou digestive)
- mode d'exposition (niveau, fréquence, durée ...) -état de santé et autre exposition de la personne concernée (physique, prise de médicaments, consommation d'alcool ou de tabac, exposition environnementale ...)

Ces effets peuvent apparaître :

-en cas d'exposition à un produit chimique sur une brève durée (intoxication aiguë) brûlure, irritation de la peau, démangeaison, convulsion, ébriété, perte de connaissance, coma, arrêt respiratoire

-après des contacts répétés avec des produits chimiques, même à faible dose (intoxication chronique) : exéma des troubles de la fertilité, silicose, épithéliome, insuffisance rénale

Les pathologies dues à des produits chimiques peuvent apparaître plusieurs mois ou plusieurs années après l'exposition .Dans le cas des cancers professionnels, ils peuvent apparaître 10,20 voire 40 ans après l'exposition. ¹⁶

¹⁶

<http://www.inrs.fr/risques/chimiques/effets-santé-sécurité.html>. Consulté le 15-03-2017 à 17 :17.

Tableau n°03 : Exemple des maladies d'origine chimique et substances en cause :

ORGANES TOUCHES	PATHOLOGIE	PRODUIT OU FAMILLE DE PRODUIT EN CAUSE
Peau et muqueuses	Irritation, Ulcérations, Eczémas	Solvants, acides et bases, ciment, résines huiles, graisse
	Cancer	Arsenic, goudron, huiles minérales
Appareil respiratoire	Non spécifique, pneumoconioses.....	Huiles
	Cancer	Amiante, fibre minérale, poussières de bois, silice, goudron...
Système nerveux	Polynévrites, tremblements troubles psychiatriques, syndrome parkinsonien ...	Solvants organique, plomb, mercure, bromure de méthyle, oxyde de carbone...
	Tumeurs cérébrales (glioblastome)	Nitrosamines
Reins, vessie, foie	Néphrites, hépatites	Tétrachlorure de carbone, plomb, mercure, cadmium, amines aromatiques ...
	Cancer	Nitrosamines, amines aromatique, colorants, chlorure de vinyle, arsenic, dioxines
Sang	Anémie, leucopénies	Plomb, benzène
	Leucémies	Benzène, oxyde d'éthylène, pesticides
Cœur et appareil circulatoire	Angines de poitrine, infarctus	Dérivés nitrés du phénol, plomb, oxyde de carbone, pesticides, organophosphorés ...
	Trouble du rythme cardiaque	Hydrocarbures halogéné (fréons, halons) oxyde de carbone

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons mis en lumière la relation entre travail et santé, qui sont ni univoques ni instantanées une caractéristique du travail peut avoir plusieurs effets soit à long terme ou à court terme. Dans un autre sens, une dégradation de la santé joue sur la qualité de travail. Certaines conditions de travail peuvent générer de graves maladies.

Introduction :

La sécurité de travail est une science qui englobe un ensemble de mesures, médicales, techniques et organisationnelles qui sont destinées pour la sauvegarde des vies et les santés des travailleurs ainsi que la protection de leurs outils de travail. La sécurité ne s'arrête pas dans ces recherches qui penchent toujours à créer un climat de travail propice avec un risque professionnel qui s'approche le maximum possible de zéro (0) risque zéro.¹

1- Définition de la prévention : d'après Sabrina AUDUBERTEAU et Karine GAVINOU «*La prévention des risques professionnels est l'ensemble des actions anticipées destinées à maîtriser les risques d'accidents de travail par des solutions techniques, organisationnelles et humaines* »²

La sécurité des travailleurs doit être assurée dans une entreprise par chaque responsable qui doit prendre en charge ces subordonnés comme il est convenu dans le règlement intérieur et chaque travailleur est concerné de sa propre sécurité et de celle de ces collègues de travail et leurs outils de travail. La responsabilité de la sécurité et de la prévention incombe au premier responsable de l'entreprise, qui est assisté par le responsable de l'administration qui émane toutes les consignes et règlement et qui assure le contrôle du respect. C'est lui qui procède à l'articulation des différentes services ayant mission dans la prévention et qui prend les mesures d'urgences concrètes en cas d'accident avec le concours du service hygiène et sécurité. Le service hygiène et sécurité agit comme organe exécutif de sécurité et de prévention de l'entreprise, il détermine les buts à atteindre, les mesures de sécurité, fixe le système de roulement hebdomadaire des agents de sécurité et assure de la prévention contre les incidents. Organise des séances de sensibilisation sur les lieux de travail pour débattre les problèmes de la sécurité et de l'hygiène, afin d'approfondir les connaissances en matière de sécurité.

Le service hygiène et sécurité est chargé obligatoirement de rédiger des rapports journalier et hebdomadaire sur toute la sécurité de l'entreprise qui doit se maitre pour le directeur.

Le service hygiène et sécurité fonction avec des moyens suivants qui sont :
moyens humains et moyen matériels.

¹ Document interne à sentex.

² SABRINA AUDUBERTEAU et KARINE GANIVO, la prévention des risques professionnels : hygiène et sécurité au travail, collection « les diagnostics de l'emploi territorial » n 05 octobre 2003.

A/Moyens humain :

L'agent désigné pour accomplir cette mission doit avoir les critères suivants :

- *doit avoir subi le teste d'habilitation.
- *doit avoir un niveau d'instruction acceptable.
- *doit s'avoir lire et écrire.
- *doit être quelqu'un de très vigilant.
- *doit être de bonne santé avec un bon physique.
- *doit avoir subi une formation sur les normes d'hygiène et sécurité industrielles.
- *doit avoir subi une formation sur les différentes méthodes d'interventions.

B/Moyens matériels :

Le service dispose les moyens d'intervention suivants :

- *Un camion contre les incendies (camion d'incendie)
- *Un réseau d'eau contre les incendies (réseau d'incendie)
- *Les extincteurs en CO₂ au niveau des endroits à risque.
- *Les pelles, les pioches, les arraches, clous, le sable, les bots, les gants, les masques contre les gaz, les casques, les lunettes.
- *Une ambulance.

Rôle des travailleurs dans le domaine de sécurité :

- *Les travailleurs doivent porter leur tenue de travail réglementaire.
- *Les travailleurs doivent respecter les consignes de sécurité.
- *Les travailleurs doivent connaitre tous les risques qui peuvent surgir au niveau de leur poste de travail, avec le savoir d'utilisation du bouton d'arrêt d'urgence sur leurs équipements.*Les travailleurs doivent connaitre les règles de prévention (les premiers secours) *Les travailleurs doivent signaler au service hygiène et sécurité toute anomalie remarquée à l'échelle de l'unité.
- *Les travailleurs doivent subi des visites médicales périodiques obligatoires.³

³ Document interne à sentex.

2-La prévention et la sécurité au travail en Algérie.

Le ministre du travail de l'emploi et de la sécurité sociale, en charge de la sécurité et de la santé au travail en liaison avec les institutions concernées et les partenaires sociaux, veille à l'élaboration et à la mise en place de la politique et des programmes nationaux de prévention des risques professionnels, pour le but de :

- Protéger la santé et la sécurité des travailleurs.
- Créer un emploi de qualité.
- Répondre aux obligations de la prévention.
- Favoriser le dialogue social.
- Contribuer à la performance de l'entreprise par l'existence d'une ressource humaine protégée.

L'Algérie a mis en place tout un dispositif de prévention basé sur un ensemble de moyen :

- Législatifs et réglementaires.
- Technique : services d'hygiène et sécurité, services de médecine de travail, institut de prévention des risques professionnels
- Des lieux de concentration : commission d'hygiène et de sécurité, conseil national à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.
- De contrôle : inspection du travail.

Cadre législatif et règlementaire en SST.

L'état algérien dans sa constitution et en son article 55 assure à tous les citoyens le droit à la protection, à la sécurité et à l'hygiène dans le travail.

Principaux textes législatifs et réglementaires de SST :

Lois, Décrets, Arrêtés.

Tout un arsenal juridique est constitué et ne cesse de s'étoffer afin d'assurer ce droit constitutionnel .La diversité des sujets et préoccupations se rapportant à la sécurité et la santé au travail fait que la législation qui l'encadre relève de plusieurs domaines juridiques :

Droit du travail : Règle générale d'hygiène, desécurité, médecine du travail, organisation de la prévention, contrôle, appui technique (organisme de prévention)

- Le principal texte de référence en vigueur en la matière est la loi 88-07du 26 janvier 1988relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.

Droit social : Régime de sécurité sociale (assurance accident du travail et maladie professionnelles), promotion et financement de la prévention des risques professionnels ; le principal texte de référence en vigueur en la matière est la loi 83-13 du 2 juillet 83, relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles.

La loi 88-07 du janvier 1988 relative à l'hygiène, à la sécurité et à la médecine du travail :

*Applicable à tous les employeurs, cette loi définit les voies et moyens pour assurer aux travailleurs les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail, à travers un ensemble de dispositions traitant de règles générales d'hygiène, de sécurité, et de médecine du travail, de formation, d'organisation de la prévention, de financement et de contrôle.

*La loi 88/07 désigne les personnes responsables (employeur et des structures), les organes de concentration (commission paritaire d'hygiène et sécurité, comité d'hygiène et de sécurité inter-entreprises), ainsi que la structure d'exécution (service d'hygiène et de sécurité en milieu de travail).

*Le décret exécutif n°91-05 du 19 janvier 1991 relatif aux prescriptions générales de protection applicables en matière d'hygiène et de sécurité en milieu du travail, qui définit les mesures et règles relatives à :

- L'hygiène générale des locaux et de leur dépendance.
- La sécurité sur les lieux de travail.
- La prévention des risques d'incendie.

*Le décret 93-120 du 15 mai 1993 relatif à l'organisation de la médecine du travail qui fixe les règles générales d'organisation, de financement et de fonctionnement de la médecine du travail au sein de tout organisme employeur.

*Le décret exécutif n°96-209 du 18 moharram 1417 correspondant au 5 juin 1996 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du conseil national d'hygiène de sécurité et de médecine du travail.

*Le décret exécutif n°01-341 du 11 chaabane 1422 correspondant au 28 octobre 2001 fixant la composition, les attributions et le fonctionnement de la commission nationale d'homologation des normes d'efficacité des produits et des dispositifs ou appareils de protection.

*Le décret exécutif n°02-427 du 3 chaoual 1423 correspondant au 7 décembre 2002 relatif aux conditions d'organisation de l'instruction, de l'information et

de la formation des travailleurs dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

*Le décret exécutif n°01-342 du 28 octobre 2001 relatif aux prescriptions particulières de protection et de sécurité de travailleurs contre les risques électriques au sein des organisations employeurs.

*Le décret exécutif n°99-95 du 19 avril 1999 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante.

3- La prévention et la sécurité au travail à l'industrie textile.

3-1- Prévention des risques physiques.

•L'utilisation de machine et équipements adaptés :

Toute machine doit porter les avertissements signalisations et dispositifs d'alerte indispensables pour assurer la sécurité des travailleurs afin de supprimer ou réduire au minimum les risques de coupure , d'entraînement , d'écrasement , de cisaillement causée par les éléments exerçant une action directe sur la matière .Cette identification doit être réalisées par des pictogrammes et couleurs normalisées .les éléments de travail doivent être disposés ,protégés ,commandés ou équipés de façon telle que les opérateurs ne puissent atteindre la zone dangereuse .Les panneaux de signalisation seront choisis et disposés de façon à être perçus et compris facilement sans ambiguïté.

Chaque machine doit être munie d'un ou plusieurs dispositifs d'arrêt d'urgence clairement identifiables, accessibles et en nombre suffisant, permettant d'éviter les situations dangereuses.⁴

•La prévention et la protection face au bruit :

Elle vise à réduire le bruit à la source c'est -à-dire supprimer les sources de bruit par changement de technique, ou alors en modifiant des équipements déjà existants dans lesquels on a pu repérer l'origine du bruit.⁵

*La protection collective :

Elle vise à réduire le bruit au cours de sa propagation pour protéger collectivement les salariés.

-Installer autour des machines bruyantes des encoffrements, sorte de coffrages présentant un isolement phonique élevé grâce à la présence, à l'intérieur d'un

⁴CLAUDE PIGANIOL op.cit.

⁵ BRUNO ANSELEME, FRANÇOISE AL BASINI, op cit. p, 26.

matériau absorbant, ils permettent des réductions de niveaux de bruit de l'ordre de 15 à 20dB.

-placer des écrans acoustiques qui ont la même structure que l'encoffrement, avec l'avantage de la mobilité.

-Dans les locaux ; réaliser un traitement acoustique (les parois intérieures sont revêtues de matériaux absorbants : laine de verre, panneaux de plâtre alvéolé, matériaux fibreux ...) ainsi qu'une isolation anti-vibratile des machines.⁶

*Les équipements individuels de protection :

-Des casques anti-bruit, réservés à la protection contre les bruits très intenses, parfois équipés d'écouteurs pour liaison radio.

-Des serre-têtes ou serre-nuques, adaptés pour un usage intermittent, ou des bouchons d'oreilles, qui sont en général mieux supportés en port continu.

-Un protecteur individuel contre le bruit permet un affaiblissement global de 20dB environ.

*La réduction du temps d'exposition : Elle n'est efficace que si elle est importante .Par exemple, diviser le temps d'exposition par deux conduit à une diminution de 3db du niveau d'exposition sonore quotidienne, alors que le diviser par dix conduit à une diminution de 10 dB. ⁷

•La prévention face à la température :

Les moyens pour réduire la contrainte thermique sont multiples : remplacer les équipements source de chaleur par d'autres moyens faisant appel à des technologies différentes .Procéder à des nouveaux agencements des équipements et des locaux de travail ,il s'agit d'encoffrer certaines machines ,d'évacuer l'air chaud par des systèmes de ventilation canalisés .Aussi la ventilation et l'aération des lieux de travail jouent un rôle essentiel pour limiter la concentration de l'ensemble des toxiques dans l'air ambiant et les évacuer des lieux de travail, de façon à respecter ces valeurs limites et éviter ainsi les conséquences sur la santé des travailleurs. On peut aussi utiliser des vêtements ventilés et refroidis. ⁸

⁶ BRUNO ANSELEME, FRANÇOISE ALBASINI, op .cit . P ,26

⁷ Ibid., 26.

⁸ Ibid. P ,26.

•Le port d'équipements de protection individuel adéquate :

Les équipements de protection individuelle sont nécessaires pour réduire le risque d'exposition non totalement éliminé par les mesures de protections collectives précédente :

Gants, vêtements de protection, chaussure et l'unette de sécurité. S'il y a possibilité de contact avec la main lors des transvasements par exemple, il s'avère indispensable de porter des gants de protection adaptés à la tâche effectuée et au produit manipulé : il n'existe pas de gants de protection universelle. Le type de gants conseillé, imperméable, à longues manchettes, pour éviter la pénétration des produits à l'intérieur, doit être adapté aux différents produits manipulés selon leur composition qui figure sur la fiche de sécurité (FDS). Des gants appropriés doivent être aussi utilisés pour le conditionnement ou le déconditionnement pour éviter les coupures aux mains.

•La surveillance médicale :

Pour les travailleurs exposés à la poussière, il faut réaliser des visites médicales régulières :

-Tests respiratoires (spiromètre) à la l'embauche pour détecter une déficience des fonctions pulmonaires et tous les 2ans pour dépister l'apparition des troubles respiratoires.

-Radiographie thoracique si nécessaire.

•La formation et l'information du personnel :

La formation, par un organisme agréé, sur les dangers des produits utilisés et sur les moyens de se protéger, est indispensable : parexemple, comprendre les étiquettes du contenant des produits, informer sur le risque potentiel de maladie pulmonaires et sur les moyen de les prévenir, connaitre l'attitude adopter en cas de fuit ou de déversement accidentel, savoir utiliser les E .P.I adéquats, formation aux premier secours et incendie ...

Tableau n°04 : Les premiers secours à donner en cas d'accident (d'un travailleur)

La nature de l'incident	Premier moyen de secours
-Brulure avec la vapeur -Brulure avec contacte des produits chimiques	Lavé avec l'eau abondamment jusqu'à l'arrivée des secours
-Brulure avec de l'électricité	-coupé l'électricité et enveloppé la victime avec du tissu jusqu'à l'arrivée des secours
-Brulure avec de la soudure	-enveloppé la victime avec du tissu jusqu'à l'arrivée des secours
-En cas d'asphyxié	-retirer la personne vers l'endroit à airé et de lui faire des pompes sur sa poitrine avec soufflement au niveau de sa bouche
-En cas d'accident mécanique (enroulé entre les rouleaux)	-appuie sur le bouton d'arrêt d'urgence

⁹ Source : SENTEX

On remarque que dans ce tableau que l'entreprise offre à leurs salariée les premiers secours en cas d'accident du travail .

3- 2-Prévention des risques chimiques.

Le travail dans un laboratoire de chimie se caractérise par la manipulation et le stockage d'un grand nombre de produits chimiques très divers (substance et préparation) conditionnés pour la plus part en petits volumes. Ces produits peuvent être solides, pulvérulents, pâteux, liquide, gazeux ou présentés en générateur d'aérosol.

Toute les catégories de danger sont en général représentées : on trouvera ainsi des produits classés explosifs, comburants, inflammable, toxique, nocifs, corrosif, irritants, cancérigène, mutagène, toxiques pour la reproduction ou encours dangereux pour l'environnement. Les volumes de ces conditionnements se répartissent dans leur grande majorité entre quelque millilitre et quelque dizaines de litres, une grande partie d'entre eux se situant autour du litre.

⁹ Document interne sentex.

La diversité de leur nature et de leur forme (bidon, bouteille, ampoule, berlingot, caisse, boîte, sac...)

ainsi que les différents matériaux d'emballage utilisés (verre, plastique, méta, coton, papier ...) viennent encore compliquer cette situation, sont exclus du champs d'application de ce document :

-les stockages de volumes importants qui doivent être traités Selon les règles applicables aux stockages industriels, en se référant, s'il y a lieu, à la réglementation des installations classés pour la protection de l'environnement.

-Les artifices et les explosions qui obéissent à une réglementation des spécifiques. -Les agents biologiques ou les produits susceptible d'en contenir (décret n°94-352 du 4 mai 1994 relatif à la protection des travailleurs contre les risques résultants de leur exposition à des agents biologique)-Les produits et matériaux radioactifs.¹⁰

•Un stockage de produits chimiques de laboratoire doit répondre aux principaux objectifs suivants :

Le concepteur ou l'organisateur d'un stockage doit faire l'analyse de ses besoins sur le plan qualitatif. Il doit notamment s'interroger et tenir compte :

- Ne stocker que la quantité minimum de produit compatible avec activité du laboratoire car :

•Le risque d'incendie ou d'accident croit avec la durée et le volume de stockage.

•Les produits inutilisés finiront comme déchets générateurs de nouveaux risques.

•Limiter le nombre de personnes exposées aux produits chimiques dangereux

•Limiter la durée d'exposition à ces produits en optimisant les opérations de manutention.

-Mesures organisationnelles L'organisation en local central, la réduction au minimum des stockages tampons et la suppression des stockages sauvages dans les laboratoires doivent être privilégiées systématiquement pour atteindre les objectifs de prévention préalablement définis tout en satisfaisant les besoins des laboratoires.¹¹

¹⁰ Document interne à sentex.

•**Prévention et lutte contre l'incendie** : On prendra les dispositions de prévention et de lutte contre l'incendie suivantes : -rappel de l'interdiction de fumer générale au bâtiment de laboratoire. -extincteurs à poudre et à dioxyde de carbone à l'intérieur du local.-Couverture anti-feu, conforme à la norme NF EN 1869, judicieusement placée et facilement accessible.
-Système de désenfumage
-Installation de sprinklers seulement dans le cas où le local ne contient aucun produit donnant une réaction dangereuse au contact de l'eau. ¹²

Conclusion :

on conclut que la prévention des risques professionnels est une approche globale nécessaire pour réduire les risques ,et protéger la santé des travailleurs, et assurer leur sécurité sur le lieu de travail .L'entreprise doit à ce titre évaluer et classer les risques professionnels qui varient en fonction de l'activité exercée .

¹² Ibid.

Chapitre V :
Méthode et
technique de recherche

Introduction :

Les progrès de la science sont intimement liés à ceux de la méthode. Une recherche effectuée sans méthodologie préalable se condamnerait à erreur sur les chemins. Selon Omar AKTOUF «*Il n'y a pas de travail scientifique possible sans méthode et méthodologie*»¹. L'auteur ajoute «*La méthodologie est constituée d'un ensemble de règles qui dans le cadre d'une science donnée, sont relativement indépendantes des contenus et des faits particuliers étudiés en tant que tels. Elle se traduit sur le terrain par des procédures concrètes dans la préparation, l'organisation et la conduite d'une recherche*»².

Dans ce chapitre, nous allons présenter le cadre méthodologique de notre recherche, dans lequel on va commencer par la méthode et la technique utilisée, ensuite on va passer à la technique d'enquête et les caractéristiques de la population et l'échantillon de l'enquête, et enfin on va terminer par le protocole de la recherche.

1-Méthode et technique utilisée.

Les sciences sociales ont mis en évidence les outils et les moyens de recherche (méthode et technique) pour découvrir la réalité. Selon Jean –Louis Loubet Del Bayle «*La méthode est une démarche intellectuelle générale coordonnant un ensemble d'opérations techniques dans un but plus large, à savoir connaître et expliquer les phénomènes sociaux. Les techniques apparaissent donc comme des outils de recherche mis en œuvre en fonction d'une stratégie générale définie par la méthode*».³

Tout en collectant un ensemble de données et d'information, et cela permettra de répondre à l'objectif de notre enquête.

1) méthodes :

La méthode désigne, l'ensemble des démarches que suit l'esprit humain pour découvrir et démontrer un fait scientifique, s'interroger sur la «méthode» c'est s'interroger sur la «voie» suivie pour mener à bien une recherche.⁴ Alors la méthodologie est la réflexion préalable sur la méthode qu'il convient de mettre en œuvre pour conduire une recherche.

¹AKTOUF Omar, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique. Les presses de l'université du Québec, 2006.P.28.

²Ibidem.

³DEL BAYLE Loubert Jean Louis, Initiation aux méthodes des sciences sociales, Edition Le Harmattan, Paris, P.

⁴GUIDERE Mathien, Méthodologie de la recherche, Ellipses édition marketing S.A., 2004 Paris, P.15.

Dans ce sens le plus large, la méthode est : «un ensemble des règles ou de procédés pour atteindre dans le millier conditions objectif»⁵

Pour découvrir le rapport qui existe entre les conditions de travail et leur impact sur la santé, on a choisi à suivre la méthode quantitative, qui convient à la nature de notre thème de recherche, dans le but de recueillir les informations nécessaires à notre étude. Selon Maurice ANGERS la méthode quantitative «est l'ensemble des procédures pour qualifier les phénomènes qui visent d'abord à mesure le phénomène à l'étude, la plus part des recherches en sciences humaine utilisent la mesure, il en est aussi quand on fait usage d'indice, de taux de moyens, on plus généralement d'outils qui fournit la statistique».⁶

2) Techniques de l'enquête :

En science sociale, une recherche comporte l'utilisation de procédés opératoires bien définis que l'on nomme "technique". Le choix de la technique dépend de l'objectif poursuivi, lequel est lui-même lié à la méthode de travail. Une telle interdépendance entraîne souvent une confusion dans les termes technique et méthode qu'il convient de lever.

Pour Maurice ANGERS «Les techniques représentent un ensembles de procédés et d'instrument d'investigation utilisée méthodologiquement.»⁷

Pour la réalisation de notre recherche nous avons adopté les techniques suivantes :

A-La pré-enquête :

Pour pouvoir réaliser notre travail de recherche, on a procédé à la pré-enquête. Durant cette phase qui s'est dérouler du 02-12-2016 au 01-01-2017 au sein de l'industrie textile SENTEX.

En premier, lieu à travers les visites qu'on a fait aux déférentes services ou ces dernières , sont subdivisées en plusieurs section, dont on a essayé de réaliser un questionnaire sur un échantillon limité , on vue de faire connaissance avec notre terrain de recherche ,dans le but de bien délimiter notre champs de recherche ,de préciser notre échantillon de recherche ,de formuler et évaluer nos hypothèses .aussi de déterminer les questions qui nous aiderons à formuler notre questionnaire .

⁵ MUCHIELLI Alex, Dictionnaire des méthodes qualitatives en science humaine, Troisième édition Armand colin, 2009, p12.

⁶ ANGERS Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Editioncasbah, Alger 1987p .367.

⁷ ANGERS Maurice, Op.cit. P. 352.

B- La documentation : c'est la liste bibliographique qu'on a utilisée dans le but de préparer notre sujet et de formuler nos premières hypothèses et même dans la préparation de questionnaire.

C- L'entretien exploratoire :

L'entretien ou interview est, dans les sciences sociales le type de relation interpersonnelle que le chercheur organise avec les personnes dont il attend des informations en rapport avec le phénomène qu'il étudie, d'une autre manière c'est la situation au cours de laquelle un chercheur, l'enquêteur essaie d'obtenir d'un sujet (l'enquêté) des informations détenues par ce dernier, que ces informations résultent d'une connaissance d'une expérience ou qu'elles soient la manifestation d'une opinion.

Selon Maurice ANGERS «*L'entretien est une technique d'investigation directe, à l'aide de questions dites ouvertes par ce qu'elles sont formulées pour inviter les informateurs à élaborer leurs réponses, elle se déroule de façon semi directive, car les thèmes ont été choisis par l'intervieweur, mais les informateurs sont libres de prendre le temps qu'ils veulent pour répondre et de le faire de la façon qu'ils le désirent*». ⁸

L'entretien non directif est souvent utilisé pour études exploratoire ou pour approfondir des informations non complètes. Il permet d'explorer le terrain et se familiariser avec le milieu d'étude.

En fin le chercheur s'emploiera à garder en vue ses hypothèses de travail, sans exclure pour autant les développements parallèles susceptibles de les nuancer ou de les corriger.

D-L'observation directe :

On peut qualifier d'enquête sociologique, le travail méthodologique d'observation de la réalité sociale destinée à collecter des informations sur celle-ci pour la connaître et éventuellement l'expliquer. L'observation peut être définie comme «*La considération attentive des faits afin de les mieux connaître et collecter des informations à leur propos. L'observation peut prendre des formes différentes et s'exercer dans des contextes différents*». ⁹

On a utilisé la technique d'observation quand on a effectué la pré-enquête, pour collecter et recueillir des informations sur notre sujet de recherche et découvrir si le milieu est favorable à notre étude.

⁸ANGERS Maurice, Op.cit. P. 44.

⁹DEL BAYLE LOUBET Jean Louis, Op.cit.P23.

Durant notre recherche, nous avons assuré une présence durable sur le terrain d'enquête. Pour Raymond QUIVY et Luc Van COMPENHOUT rappellent que l'observation directe est : «*celle ou le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés*». ¹⁰

Le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés il fait appel à son sens de l'observation. Un chercheur peut compter les gens à la sortie, dans ce cas l'observation porte sur tous les indicateurs pertinents prévus, elle a pour support, un guide d'observation qui construit à partir de ces indicateurs et qui désigne les comportements à observer, mais le chercheur enregistre directement les informations sans que n'interviennent les sujets observés dans la production de l'information recherché.

Cette technique nous a permis d'observer la réalité des conditions de travail à SENTEX. A travers cette phase d'investigation, nous avons observé les conditions réelles, la charge de travail, la nature de l'environnement de travail auxquelles les opérateurs sont soumis.

E-Le questionnaire :

Notre technique de collecte des données sur terrain et le questionnaire, qui est un outil de travail très important et un moyen de communication. Selon Joël GUIBERT et Guy JUMEL «*Le questionnaire vise à saisir les comportements et les opinions en interrogeant des individus* »¹¹. Dans ce sens, le questionnaire permet de renseigner sur de nombreux aspects de la vie d'une large population. Les questions peuvent porter sur les comportements des informateurs, leurs opinions, leur situation sociale, familiale ou professionnelle, leur niveau de connaissance ou de connaissance d'un phénomène, ou sur tout autre sujet à propos duquel les informateurs peuvent être interrogés.

Le questionnaire est défini comme «*Une technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès d'individus qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et faire des comparaisons chiffrées.*»¹²

Notre questionnaire comporte 32 questions, qu'on a pu formuler d'après les lectures faites sur notre sujet, il se rapportant aux axes suivants :

¹⁰ QUIVY Raymond et COMPENHOUT Luc Van, Manuel de recherche en sciences sociales, 2eme Edition Dunod, paris, 1995, p.164.

¹¹ GUIBERT Goel, JUMEL Guy, Op.cit. .P .104.

¹² ANGERS MURIS, Op.cit.p.367.

-Le 1axe : des questions qui portant sur les données personnelles des enquêtés (âge, sexe, expérience personnelle)

-Le 2axe : des questions concernant les conditions de travail.

-Le 3axe : des questions liées aux risques professionnels.

-Le 4axe : des questions liée à l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs.

-Le 5axe : des questions liées à la prévention des risques professionnels.

Le questionnaire comporte aussi plusieurs types de question :

-question ouverte : Dans un questionnaire, question pour lesquelles aucun choix de réponses n'est proposé et à laquelle la personne répond en utilisant ses propres mots (donner à l'enquête la liberté de répondre).

-questionnaire fermée : Dans un questionnaire, question pour lesquelles on propose un choix limité de réponse, qui oblige l'enquêté à effectuer un certain choix parmi certain nombre de réponses (oui, non)

-question à choix multiple : Proposé plusieurs choix à l'enquêté.

-question semi – fermée : Suivi par des propositions sous forme d'un espace vide pour justifier son choix.

Au cours de notre enquête nous avons distribué 61 questionnaires, et on a récupéré 42 exemplaires.

2- La définition de temps et de lieu de l'enquête :

***Le lieu d'enquête :**

Notre choix de lieu de l'enquête a pour objectif de savoir la relation entre les conditions de travail et leurs impacts sur la santé des opérateurs, c'est pour cela qu'on a choisi l'entreprise industriel SENTEX-KHERRATA. Cette entreprise laquelle nous avons déjà eu l'occasion de la présenter dans le sixième chapitre dans la partie pratique.

Notre enquête a été faite sous la direction de production, qui est chargé d'assurer la production des produits finis, et elle est chargé de la gestion de carnet de bord de la production, et de produire l'équivalent en quantités demandées par le service commerciale, le processus de la production comprend sept(7) phases : le blanchiment, la teinture, l'impression, le finissage, préparation, contrôle de qualité, labo.

*** Le temps de l'enquête :**

Cette enquête s'est réalisée dans la durée, plus précisément sur une période de 45 jours du 02-01-2017 jusqu'au 15-02-2017 (en prenant en compte un mois de pré-enquête). Le déroulement de notre recherche a respecté les prescriptions méthodologiques.

3- Les caractéristiques de la population d'enquête :**A. Population mère :**

La population mère, c'est l'ensemble des personnes dont l'on veut connaître l'opinion, cet univers est déterminé par l'objet de l'enquête. Selon Robert Mayer et Francine Ouellet «*La population mère correspond à un ensemble de tous les individus qui ont les caractéristiques précises en relation avec les objectifs de l'étude*»¹³.

La population de notre enquête est l'ensemble des opérateurs de SENTEX à Kherrata, constituant au total 144 salariés, le tableau suivant présente la population mère :

Tableau n°05 : l'effectif des opérateurs au sein de l'industrie textile SENTEX à Kherrata.

N°	Désignation	Nombre
01	Directeur	01
02	Assistante de direction	01
03	Sous-directeur	07
04	Chef de département H et Sécurité	01
05	Chef de service	04
06	Auditeur	01
07	Ingénieur	04
08	Chef de section	18
09	Contre maitre principal	01
10	Contre maitre	13
11	Technicien supérieur	02
12	Chef de quart	04
13	Agent de sécurité	12
14	Préparateur cuisine aux couleurs	03
15	tourneur	01
16	Gestionnaire des stocks	03
17	Conducteur chaudière	02
18	Conducteur jigger	05

¹³MAYER Robert et OUELLET Francine, Méthode de recherche pour les intervenants sociaux, Boucherville, Gaëtan Morin, Boucherville Montréal, 1991, p.378.

19	Mécanicien équipement de production	04
20	Agent polyvalent	23
21	Créateur textile	03
22	Blanchisseur	08
23	Apprêteur	06
24	Cariste	01
25	Imprimeur	05
26	Chauffeur	01
27	Factotum	02
28	Agent de nettoyage	01
Total		137

Source : enquête SENTEX.

Remarque : les sept (07) opérateurs sont des invalides.

Notre population d'étude est constituée des opérateurs de SENTEX ,qui contient un effectif générale de 144 opérateurs répartie en sept sous-direction (la direction générale , la sous-direction de production , la sous-direction technique , la sous-direction maintenance ,la sous-direction des ressources humaines , la sous-direction finance et comptabilité et la sous-direction d'appro – commerciale)

4- L'échantillon d'enquête :

Dans le cadre d'une étude quantitative, l'échantillon est un sous ensemble de la population de base qui est interrogé après sélection lors d'une enquête.

Omar KTOUF défini l'échantillon «*comme étant une petite quantité d'un produit destiné à en faire connaître les qualités ou à les apprécier ou encore une portion représentative d'un ensemble, un spécimen*». ¹⁴Et selon LOUBERT «*C'est la partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra extrapolation de connaître la totalité, les caractéristiques de la totalité de l'univers*»¹⁵. Donc l'échantillon désigne l'ensemble des personnes à interroger et un extrait d'une population plus large appelée population mère, population de référence.

Dans le cadre de notre recherche, il n'est pas possible de toucher tout la population de l'entreprise, et pour cela on a choisi un échantillon qui va répondre aux exigences de notre recherche nous avons opté pour un échantillon probabiliste, le choix de l'échantillon s'est fait d'une manière probabiliste, stratifier.

¹⁴ AKTOUF Omar, Op.cit.P .27.

¹⁵ DELBAYLE Loubert Jean louis, Op.cit. p.61.

B- La méthode d'échantillonnage :

Echantillonnage consiste à choisir un sous-ensemble de la population qui formera l'échantillon. Selon Maurice ANGERS «*échantillonnage c'est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon* »¹⁶.

D'après Jean-Pierre BEAUD «*L'échantillonnage n'est pas seulement le fait des sondeurs et chercheurs universitaires, ou professionnels, comme bien d'autres outils utilisés en sciences sociales, les techniques d'échantillonnage s'appuient sur des principes que nous mettons en œuvre, de façon presque spontanée, dans la vie de tous les jours* »¹⁷

Pour cette étude nous avons choisi l'échantillon stratifié, Selon Jean Claude COMBESSIE «*Le sondage stratifié quant à lui est toujours un sondage à tirages multiples (qu'il soit à un degré ou à plusieurs). La population (la base) est divisée en sous-ensembles ou strates* »¹⁸.

Note échantillon d'étude est un échantillon qui se compose de 61 opérateurs qui travaillent dans la sous-direction de production qui se divise en quatre services (Blanchiment, Tenture, Finissage, Impression) et la sous-direction technique qui se divise en trois services (Préparation, Contrôle de qualité, Laboratoire)

¹⁶ ANGERS Maurice, Op.cit.P.100.

¹⁷ BEAU Jean-Pierre, Recherche sociale de la problématique à la collecte des données, sous la direction de Benoit GAUTHIER 4^{ème} édition, Presses de l'université du Québec, Canada, 2004, P.211.

¹⁸ COMBESSIE Jean Claude, La méthode en sociologie, 4^{ème} édition la découverte, Paris, 2003, p.47.

Tableau n°06 : Les caractéristiques de la population d'étude interrogée par questionnaire.

Service	Agent
Préparation	07
Impression	11
Finissage	10
Blanchiment	11
Tenture	11
Contrôle de qualité	07
Laboratoire	04

Source : enquête personnelle.

5 .Le protocole de la recherche :

Cette recherche nous permis d'acquérir les avantages suivants :

- Intégration progressive dans le milieu professionnel pour le désir de découvrir le domaine de travail et de se préparer à la vie active.
- Pour connaitre de près l'entreprise et sa dynamique.
- Assurer l'application pratique des connaissances théoriques acquise à l'université sur le terrain.
- Etre en contact avec le monde du travail, nous a donnée l'occasion de côtoyer les personnes du domaine professionnel, qui nous ont fait partager leur expérience et leur savoir –faire pendant la durée de notre stage.

Pendent notre recherche on a recentré pas mal des difficultés, qu'on peut la résumé commesuite :

- Le manque d'exemplaire d'ouvrage dans notre bibliothèque, un seul exemplaire pour un nombre colossal d'étudiant.
- La difficulté d'appliquer notre bagage théorique sur le terrain à cause de manque de notre expérience.
- L'indisponibilité de certain cadre et le non coopération des responsables des institutions liés à notre sujet (médecine de travail ou l'infirmier).

- Une partie des enquêtés sont des illettrés ce qui nous a créé des obstacles quand on a essayé de leurs expliquer.
- Le refus de certain personne de répondre à nos questions par contrainte.
- L'éloignement de lieux de stage de notre université (60km).

Conclusion :

Pour conclure nous avons mis l'accent sur le cadre méthodologique par lequel on a identifié notre population mère et les caractéristiques de notre échantillon d'étude et les méthodes et technique appliqués, Après avoir finalisé ce chapitre méthodologique, on va mettre l'accent sur le chapitre pratique.

Chapitre VI :
Identification et historique de
l'entreprise SNETEX

Chapitre VI: Identification et historique de l'entreprise SENTEX

KHERRATA

L'entreprise algérienne de textile industrielle et technique, ex SENTEX est l'un des plus importants pôles textile du pays, et occupe la première place en matière de production de tissus notamment le drap, s'étendant sur une superficie de 92,049m². Nous allons essayer de présenter l'entreprise SENTEX et ses différents services.

1/Historique de l'entreprise SENTEX :

Le groupe SENTEX spécialisé dans le secteur des textiles a été créé vers la fin de 1979 par le gouvernement algérien à travers un contrat avec le constructeur japonais MARUBENI. Il est subdivisé en plusieurs filiales dans différentes régions du territoire national, ENDITEX, SITEX, INDITEX et COTIFTEX, ce dernier est à son tour divisé en trois unités AKBOU, LAGOUAT et KHERRATA. Dans le cadre de la reconstitution des entreprises publiques l'unité de KHERRATA est devenue autonome à partir de 01/01/1998 sous forme d'une SPA prenant le nom de SENTEX (société d'ennoblissement des textiles).

Le 01/01/2012 l'industrie textile algérienne va connaître encore d'autres structurations pour aboutir à la création, du groupe industriel du textile avec ses 24 unités de production qui ont donné naissance à TEXLAG SPA avec 17 unités de production réparties à travers le territoire national «unité de couverture Bâb Ezzouar, unité de cotonnades Oran, unité de finissage Kharrata-Ex SENTEXetc. »

2/ Situation géographique :

L'unité de SENTEX de KHERRATA est située sur l'axe routier reliant BEJAIA-SETIF sur la route nationale n°09 à 60Km de la wilaya de Bejaia et 04Km au sud-est de la ville de KHERRATA, sa situation lui permet de s'approvisionner en eau du barrage de KHERRATA.

3/Missions et objectifs de SENTEX :

➤ Les missions

SENTEX de KHARRATA est chargé de réaliser les activités suivantes :

- Exploitation, gestion et développement de la production de la matière de confection.
- Importation des tissus et autre que ce soit de confection.
- Formation et assistance technique.

- Exploitation de toute opération de n'importe quelle forme économique, commercial, social.
- Consiste à faire de finissage des produits de l'unité Laghouat commercialisation tissus, coton, mélange et autre textile.

➤ **Les objectifs :**

- L'objectif de l'entreprise est de satisfaire les besoins des populations en produits textiles sur le territoire national, et offrir de l'emploi aux habitants de la région afin de diminuer le taux de chômage au niveau de la région :
- Assurer une rentabilité.
- Aboutir à la satisfaction des clients.
- Atteindre un haut niveau de qualité de sa production.
- Une adaptation rapide aux changements de marché.

4/ La présentation des différents structures de SENTEX.

4-1- La structure de SENTEX

4-1-1- La direction générale

Elle est dirigée par un gérant qui assure et applique les décisions prise dans différentes assemblés générale des associés. Elle comprend le secrétariat, service hygiène et sécurité, cellule audit de six(6) sous-direction. Elle a aussi pour mission la coordination des travaux entre les différents services et le contrôle des principales structures de la société, ainsi que le suivi des budgets et les plans de développement.

❖ Secrétariat

C'est l'organe d'accueil, on y enregistre les courriers arrivés et sortis, et aussi la réception et l'enregistrement des appels téléphoniques.

❖ Service hygiène et sécurité

Service de sécurité au sein de l'entreprise est constitué de deux sections :

Section de prévention : englobe les moyens humains et matériels qui surveillent

Section d'intervention : compote des agents spéciaux disposant par exemple des moyens suivants :

1. Des plateaux d'incendies.
2. Des portes de secours dans chaque atelier.
3. Des systèmes d'alarmeetc.

4-1-2- Sous-direction de production :

Son rôle est :

- D'assurer la production des produits finis, et elle est chargé de la gestion du carnet de bord de la production
- De produire de l'équivalent en quantités demandées par le service commerciale

Le processus de la production comprend quatre (4) phases :

Le blanchiment, la teinture, l'impression, le finissage

❖ *Le service blanchiment*

Il détermine les colorants des matériaux afin d'obtenir un blanc pour préparer les tissus à la teinture et à l'impression pour les ventes propres et hydrophiles.

❖ *Le service teinture*

La teinture est une opération qui suit l'opération de blanchiment, elle permet de colorer un tissu d'une façon homogène, elle s'obtienne en fixant un colorant, une fibre d'une manière durable.

❖ *Le service impression :*

Appliquer sur les tissus des dessins d'une ou plusieurs couleurs.

❖ *Le service finissage :*

Conférer au tissu une présentation visuelle et des touches plus agréables ou des propriétés particulières selon les usages déterminés.

4-1-3-Sous-direction technique :

Cette direction s'occupe de toute la tache technique concernant l'opération à cet effet elle :

- Elabore des rapports technique ;
- Etablit des programmes de production ;
- Contrôle les qualités des produits ;

Pour accomplir ces taches la sous-direction technique doit coordonner ses activités dans trois services (préparation, laboratoire, programmation, inspection de qualité).

✓ Préparation

Les tissus écrus sont contrôlés qualitativement et quantitativement au niveau de service d'inspection des écrus afin de distinguer les défauts de tissage et de raser et fils et duvets se trouvent sur les faces de tissus, et sur les lisières.

✓ Laboratoire

C'est au laboratoire qu'on détermine la composition, ainsi que les propriétés physique des tissus mais aussi les différentes recettes utilisées dans la teinture.

✓ Programmation

Le service de programmation est chargé d'établir les programmes de production proprement dit, à partir des commandes des clients ou de l'unité, ensuite les remettre au laboratoire pour passer les tests nécessaires sur les couleurs et la qualité des tissus.

✓ Inspection de qualité

Le tissu une fois finis est inspecté, pour contrôler sa qualité. Ainsi sur des visiteuses, on procédera à l'inspection des défauts ceux qui sont dus à la teinture (différence de couleur dans les sens : largeur et longueur, différence de degré de blancheur, taches d'huile...), comme aussi ceux dus à l'impression (décadrage, tache.....) Une fois le tissu est inspecté il sera enroulé et sur chaque roulement, sera mentionné les caractéristiques suivantes : longueur, largeur, nature de tissu type de traitement.

4-1-5- Sous-direction maintenance :

Elle comporte quatre services :

- Service étude ;
- Service équipement ;
- Service entretien et eaux ;

4-1-6- Sous-direction des ressources humaines

La sous-direction des ressources humaines se compose de trois services, qui travaillent en collaboration pour la gestion et de traitement de toutes affaires socioprofessionnel des employeurs. Afin d'offrir un bon climat de travail elle doit respecter les règles qui découle du contrat de travail.

- Service de personnel : il se divise en trois sections :

- Section gestion de personnel : exemple l'établissement de pointage.
- section formation : s'occupe de la formation interne (pour le personnel désirent changer de poste) externe (concerne les stagiaires).
- section sociale : s'occupe du personnel en matière de congés, maladie
- Service œuvre sociale : Ce service s'occupe-de l'aspect social du personnel

En ce qui concerne les prêts, les cadeaux , Il s'occupe aussi de la médecine au travail.

- Service moyens généraux : Ce service s'occupe du transport de marchandises sur toutes les voies de différente assurance, et gère les femmes de ménage....
- Section de paie : Elle exploite les informations communiqué par des diverses structure, reçoit les informations du personnel concerné ; les travailleurs (pointage, journal personnel, titre de congé, décision de promotion et affectation....etc.).Avec toutes ces informations elle fait :
 1. L'établissement du bulletin de paie chaque mois (journal de paie).
 2. Etablir les déclarations annuelles (SS).CNAS et IRG 301 BIS.
 3. L'entretien de dossier paie du personnel.

4-1-7- Sous-direction finance et comptabilité :

La sous-direction finance et comptabilité jouent très important dans l'entreprise, elle participe activement à la définition des objectifs globaux et aussi enregistre quotidiennement les opérations réalisé par la société a partir des pièces justificatives prouvent des différentes sous-directions. Elle est décomposée en deux services : services comptabilité générale et service comptabilité analytique.

➤ Service comptabilité générale :

Ce service est décomposé en deux sections :

❖ Section comptabilité générale

Elle est chargée d'imputer les écritures comptables en générale :

- Les opérations d'achat ;
- Les Operations de stock ;
- Les opérations de vent ;
- Les opérations de banque ;

❖ Section de trésorerie

Sa fonction est liée à l'état de rapprochement bancaire est-elle est subdivisée suivi des recettes et des dépenses (brouillarde) à la banque est à la caisse :

- La caisse : elle consiste à régler :
 - Les avances sur missions ;
 - Les avances sur achats ;
 - Les salaires ;
 - Les frais de restaurations et de l'hébergement ;

Divers factures dont le montant ne dépasse pas 5000DA.

- La banque : son rôle est ;
 - Encaissement des clients (versement, cheque)
 - Règlement des dettes de l'entreprise

Service contrôle de gestion :

Ce service a pour objectif de :

- Justifier des prix de vente ;
- Elaborer les budgets ;
- Donner des éléments d'appréciations permet de décider ;
- Evaluer les biens et services ;
- Calculer les coûts d'achat, le coût de production pour aboutir au coût de revient ;

➤ Service comptabilité analytique :

La comptabilité analytique est parmi les outils indispensables de contrôle de gestion au niveau de SENTEX car elle permettra de suivre et de connaître les coûts réels des réalisations et de comparer par la suite des prévisions pour dégager les écarts qui feront l'objet d'une analyse et d'une recherche des causes, d'informer les responsables à temps pour une mise en place de mesures correctives, induisant une amélioration de la performance.

4-1- 8- Sous-direction Appro-Commercial :

Elle est considérée comme un soutien pour l'activité de l'unité, elle est chargée essentiellement de l'approvisionnement des produits nécessaire pour le fonctionnement de l'unité et la commercialisation des produits finis, qui se compose de :

- Service commerciale : Il se divisé en deux section :
 - 1- Section des vents : chargée de la réception des clients et de l'établissement des factures des vents, elle établit un rapport d'activités chaque fin du mois qui comprend le chiffre d'affaire des ventes.
 - 2- Section magasin : Elle s'occupe de l'établissement des bons d'entrée lors de la réception des produits ainsi que les bons de livraison lors des ventes.
- Service d'achat :

Il assure les différentes achats de produits dont l'unité a besoin pour son fonctionnement, ceci Suits aux demandes adressées par les trois services demandeurs, la sous-direction maintenance pour la pièce de rechanges, le service de la gestion des stocks pour les produits chimique, colorants et le service des moyens catégories : achat locaux et les importations.

- Service gestion des stocks :

Ce service contrôle les mouvements des stocks, établi le bon d'entrée lors de la réception des marchandises et de sortie pour les vents ou les consommations, une copie de bons doit être transmis au service comptabilité analytique.

Son rôle est de gérer les stocks selon les besoins de l'unité, pour cela

L'unité dispose quatre magasins :

1. Magasin des pièces détachées.
2. Magasin des produits finis (commerciales).
3. Magasin des produits chimique auxiliaires.
4. Magasin des fournitures de berceau.

1- L'effectif de de SENTEX**Tableau n°07** : effectif fin décembre 2016

Période	Situation 31/12/2016	Situation début du mois	mouvements		Situation fin du mois
			Entrées	Sorties	
Permanent	58	45			45
Contractuels	23	16	01	-	17
Programme D.A.I.P	40	65	01	01	65
Insertion	33	18	-	01	17
Total	153	144	02	02	144

Source : SENTEX**Tableau n°08** : l'effectif des opérateurs au sien d'industrie textile SENTEX à kherrata.

N°	Désignation	Nombre
01	Directeur	01
02	Assistante de direction	01
03	Sous-directeur	07
04	Chef de département H et Sécurité	01
05	Chef de service	04
06	Auditeur	01
07	Ingénieur	04
08	Chef de section	18
09	Contre maitre principal	01
10	Contre maitre	13
11	Technicien supérieur	02
12	Chef de quart	04
13	Agent de sécurité	12
14	Préparateur cuisine aux couleurs	03
15	tourneur	01
16	Gestionnaire des stocks	03
17	Conducteur chaudière	02
18	Conducteur jigger	05
19	Mécanicien équipement de production	04
20	Agent polyvalent	23

21	Créateur textile	03
22	Blanchisseur	08
23	Apprêteur	06
24	Cariste	01
25	Imprimeur	05
26	Chauffeur	01
27	Factotum	02
28	Agent de nettoyage	01
Total		137

Source : enquête SENTEX.

Conclusion :

A travers ce chapitre nous avons mis l'accent sur la présentation de l'entreprise textile à kherrata, en tous ce qui concerne l'historique, sa situation géographique, ses missions et ses objectif, ses infrastructures et autre, afin de faire connaitre aux lecteurs le milieu de notre enquête.

Chapitre VII :
Analyse et interprétation des résultats

Introduction :

Nous allons, dans cette partie de notre recherche, analyser et interpréter les informations collectées par questionnaire au sien de l'industrie textile à kherrata. Il s'agit d'étudier la réalité de notre terrain d'enquête en se référant à la théorie sur les conditions de travail et leur impact sur la santé des opérateurs, et la prévention des risques professionnel.

1-Les caractéristiques de la population d'étude :**Tableau n°09: répartition des enquêté selon le sexe.**

Sexe	F	%
Masculin	37	88,09
Féminin	05	11,90
Total	42	100

Source : enquête

Sur les 42 personnes qui constituent notre échantillon 37 parmi eux sont de sexe masculin, qui représente un pourcentage de 88,09% et 05 sont de sexe féminin qui représentent un pourcentage de 11,90%.

D'après l'analyse de ces données, nous avons déduit que le pourcentage du sexe masculin est très élevé par rapport à celui de sexe féminin, cela est dû à la nature des activités exercées à SENTEX, à savoir l'exécution dont les femmes ne peuvent pas accomplir (effort physique). A partir de ces résultats, nous pouvons constater que SENTEX favorise le sexe masculin sur le sexe féminin pour l'exécution de genre d'activité.

Tableau n°10 : répartition selon la catégorie d'âge.

Les tranches d'âge	F	%
Moins de 25ans	4	9,52
25 – 34ans	28	66,66
35- 44ans	9	21,42
45 et plus	1	2,38
Total	42	100

Source : enquête

Ce tableau nous indique que la catégorie la plus dominante est celle de [25-34ans] avec un pourcentage 66,66% suivi de la tranche d'âge qui se situe entre

[35-44ans] avec un pourcentage de 21,42 %. Ensuite c'est la catégorie de moins de 25ans avec un pourcentage de 9,52 %, et la catégorie la plus minimale est celle d'âge de 45ans et plus avec 2,38%.

Ceci dit, la tendance générale nous révèle que la catégorie d'âge des [25-34ans] est la plus représentée dans notre échantillon, ce qui nous révèle une population de salariés relativement jeune, chose qui peut influencer positivement sur les salariés et la politique de prévention de cet organisme.

Tableau n°11 : répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction.

Niveau d'instruction	F	%
Primaire	2	4,76
Moyen	15	35,71
Secondaire	20	47,61
Supérieur	5	11,90
Total	42	100

Source : enquête

A propos de niveau d'instruction de notre population d'étude on a déduit un taux important de 47,61 % de ceux estiment d'un niveau secondaire, le niveau moyen vient en second position avec 35,71%, en troisième position est ceux qui ont un niveau supérieur avec un taux de 11,90%. Enfin 4,76% ceux qui ont un niveau primaire.

Selon ces résultats on remarque que le niveau secondaire est très élevé par rapport aux autres niveaux. On peut conclure que l'entreprise SENTEX a une certaine politique d'emploi, elle recrute beaucoup moins les jeunes universitaires qui travaillent à l'administration et les autres catégories dans les ateliers pour exécuter un travail manuel qui ne demande pas un niveau élevé, cela influe sur l'augmentation des taux des risques professionnels.

Tableau n° 12 : répartition des éléments de notre échantillon selon leur situation matrimoniale.

Situation familiale	F	%
Célibataire	20	47,61
Divorcé	2	4,76
Marie	19	45,23
Veuf	1	2,38
Total	42	100

Source : enquête

Selon les données chiffrés dans ce tableau, il est évident que la majorité des salariés sont célibataire avec un taux de 47,61% avec 45,23% parmi eux sont marié, suivi d'un pourcentage faible avec 4,76% qui sont divorcé, en fin un pourcentage très faible avec 2,38% de situation de veuf.

A travers les résultats ciblés, on distingue que la catégorie des célibataire est la plus important ce qui nous fait comprendre le besoin de cette catégorie à améliorer ces conditions de vie.

Tableau n°13 : répartition des enquêtes selon leur expérience professionnelle.

Expérience professionnelle	F	%
Moins de 5ans	25	59,52
5-15ans	15	35,71
Plus de 15 ans	2	4,76
Total	42	100

Source : enquête

En regardant le tableau ci-dessus, on remarque que la catégorie de moins de 5ans de travail est la plus dominante avec un taux de 59,52 % derrière on observe la catégorie de 5à 15 ans avec un taux 35,71 % et le taux le plus faible la catégorie de plus de 15 ans de travail avec 4,76%.

A partir de ces résultats on peut dire que la majorité des travailleurs de SENTEX ont moins de 5ans d'expérience. On peut comprendre que l'entreprise recrût des travailleurs jeunes.

Tableau n°14 : répartition des enquêtes selon le champ d'activité.

Service	F	%
Blanchiment	10	23,80
Teinture	7	16,66
Finissage	5	11,90
Impression	9	21,42
Contrôle de qualité	4	9,52
Préparation	4	9,52
Labo	3	7,14
Total	42	100

Source : enquête

Ce tableau présente les différents services de travail, on a essayé de toucher la sous-direction de la production. Ainsi que les plus touchés par les risques professionnels et parmi ses services on trouve service blanchiment avec un taux 23,80% service impression 21,42% suivi le service teinture avec un taux 16,66% et service finissage avec 11,90% et service de contrôle de qualité avec service préparation le même pourcentage qui est de 9,52 % et enfin labo avec un taux de 7,14 %.

Tableau n°15 : répartition des enquêtes selon le lieu de résidence.

milieu	F	%
Urbain	16	38,09
Village	17	40,47
Périphérique	0	0
Autre	9	21,42
Total	42	100

Source : enquête

On remarque dans ce tableau que la majorité des travailleurs de cette entreprise sont des villageois avec un taux de 40,47%, ensuite les urbains avec un taux de 38,09 % puis autre qui sont d'un taux de 21,42 % enfin les périphéries avec 0%.

En observant ces résultats, on comprend que la plus part des travailleurs habitent loin de lieu de travail ce qui va augmenter des dépenses de plus pour l'entreprise, le problème de transport et restauration ce qui peut influencer négativement sur le rendement et la productivité de l'entreprise.

Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons constaté que la majorité des enquêtés sont de sexe masculin car cette activité exige la force physique, la plus part des enquêtés sont jeunes entre 25-34 ans et la plus part des enquêtés sont célibataires. Le niveau d'instructions est secondaire. La majorité du personnel a moins de 5 ans d'expérience, et on constate que la majorité réside au village.

Les conditions de travail à SENTEX

Introduction

Les conditions de travail constituent un atout majeur et de gouvernances humaines et un outil efficace d'acquisition de développement et d'exploitation des compétences nécessaires aux succès des entreprises et leur pérennité.

Les conditions de travail peuvent influencer sur la santé et le bien être des travailleurs, elles comprennent toutes formes de pénibilité et de charge de travail qui surgissent sur le milieu professionnel qui peut provoquer directement l'état de santé des travailleurs. Toute tâche se déroule dans un certain contexte d'exposition de l'opérateur aux bruits et aux vibrations, poussière, froid, chaud... cet environnement de travail gêne l'opérateur dans la réalisation de sa tâche, facilite l'augmentation de l'exposition de l'opérateur à certain caractéristique nuisible du travail.

Dans cette partie, nous avons concentré sur la nature des conditions de travail des opérateurs au sein de l'industrie textile SNTX à kherrata et les raisons de leur souffrance. Ainsi les risques qui peuvent provoquer par ces conditions.

1- La nature des conditions de travail au sien de SENTEX.

Tableau n°16 : avis des enquêtes sur les conditions de travail selon l'âge :

Condition de travail âge	Bonne		Moyennes		Mauvaise		Totale	
	Fr	%	Fr	%	Fr	%	Fr	%
Moins de 25 ans	02	50	01	25	01	25	04	100
25-34ans	05	17,85	18	64,28	05	17,85	28	100
35-44ans	05	55,55	02	22,22	02	22,22	09	100
45ans et plus	00	00	01	100	00	00	01	100
Totale	12	28,57	22	52,38	08	19,04	42	100

Source : enquête personnelle.

Ce tableau s'articule autour des avis des enquêtés sur les conditions de travail selon l'âge, on observe 52,38% de notre échantillon étudié d'ont déclarent avoir les conditions de travail moyennes. Ce taux est divisé en 64,88% pour celle qui est entre 25-34ans, 25% selon la catégorie moins de 25ans et 22,22% revient à la catégorie 35-44 ans et enfin 100% pour la catégorie de 45ans et plus. Et on trouve 28,57% considérant les conditions de travail sont bonne, ce pourcentage

Les conditions de travail au sein de SENTEX

est répartie comme suit ; 55,55% est exprimé par la catégorie 35-44ans ; 50% revient à la catégorie moins de 25ans ; la catégorie 25-34ans avec un taux de 17,85%, et enfin la catégorie 45ans et plus avec 0%. Des enquêtés qui jugent que les conditions de travail sont mauvaise avec un taux de 19,04% et qui répartie comme suit, 25% exprimé par la catégorie moins de 25ans et 22,22 % revient à la catégorie 35-44ans, 17,85% pour la catégorie 25-35ans enfin la catégorie 45ans et plus avec 0%.

D'après ces chiffres, la majorité des opérateurs considère leur conditions de travail sont moyennes, la catégorie entre 25-34ans avec un taux plus élevé et cela peut-être expliqué par la nature de l'environnement, les opérateurs disent que l'environnement est un peu défavorable à cause de la poussière, le bruit, la chaleur, le travail répétitive, risque chimique...etc. qui exposent les travailleurs aux risques D'après Aline BRUNO« *Les conditions de travail regroupent la pénibilité, les horaires, le type de travail effectué l'ensemble des éléments qui affectent le bien-être et la santé des individus lors de leur participation à l'activité productive*»¹.

Comme les salariés indiquent à chaque fois leur souffrance à cause de manque de matériels ou bien du matériel qui est anciens, et on trouve que la majorité entre 34-44ans avec un taux de 55,55% les salariés affirment que c'est vrais.

Tableau n°17 : avis des enquêtés selon la possibilité de discussion sur leurs condition de travail.

La possibilité de discussion	Fr	%
Oui	18	42,85
Non	24	57,14
totale	42	100

Source : enquête personnelle.

D'après ce tableau nous constatons que 57,14% disent qu'ils n'ont pas la possibilité de discuté de leur conditions de travail, contre 42,85% pour ce qui disent qu'ilsont la possibilité de discuté de leur condition.

D'après ces résultats, la majorité des salariés n'ont pas la possibilité de discuté de leurs conditions de travail, ce qui explique le manque de communication entre eux. Ce que renseigne la nature de relation entre les travailleurs, ca qui peut influencer négativement sue l'entreprise et le rendement de salariés et qui peut aussi avoir des conflits entre les employés.

¹ Dictionnaire d'économie de science social sous la direction D'ALIN BRUNO, Edition ELLIPSES paris 2005, P, 101.

Les conditions de travail au sein de SENTEX

Communiquer sur les conditions de travail est quelque chose positif dans l'optique de faire évaluer et améliorer les conditions de travail, ainsi l'amélioration de la qualité de vie au travail et le climat de travail. « *La communication peut être reconnue comme exigence, elle n'en demande pas moins un certain investissement personnel et un certain effort* ». ²

On peut dire que la communication est un élément incontournable dans le fonctionnement de la performance de l'entreprise elle permet aussi de motiver d'avenage le personnel pour faire le personnel pour faire plus et mieux, comme elle donne aux employés le sentiment d'appartenir à l'entreprise en leur donnant l'occasion de s'exprimer. « *La communication doivent assurer tout à la fois une bonne coordination des décisions individuelle un partage d'information, la résolution collective de problèmes nouveaux et /ou particulièrement complexe et chose que l'on oublie parfois, l'établissement d'un bon climat relationnel* ». ³

Tableau n°18 : conditions de travail (les contraintes de poste)

Les contraintes de poste	Fr	%
Saleté	02	4,76
Humidité	04	9,52
Température	07	16,66
Bruit	13	30,95
Exposition aux chimiques	08	19,04
Mauvaise odeurs	08	19,04
Totale	42	100

Source : enquête personnelle.

A travers les résultats affichés sur ce tableau, ces chiffres montrent que dans le milieu professionnel les contraintes les plus rencontrées par les salariés et celle du bruit d'un taux 30,95% suivi par la contrainte de l'exposition aux risques chimiques et de mauvaise odeur avec un taux de 19,04% et pour la température 16,66%. Suivi par l'humidité avec un taux de 9,52%, enfin 4,76% pour la saleté.

D'après ces résultats on peut constater que les opérateurs sont exposés aux différentes contraintes qui sont étroitement liées aux tâches effectuées et à l'environnement. Le bruit est la conséquence de l'utilisation des machines aux différentes services de la production, le bruit est un mélange plus au moins complexe de son de fréquence différentes. L'exposition aux bruits engendre à des perturbations et la gêne de la prise d'information et de communication entre les opérateurs qui engendre vers les accidents et les risques professionnels. Selon Pierre Falzon « *Toute tâche comporte une part de travail*

² FALZON Pierre, Ergonomie, 1^{er} Edition, Presses universitaires de France, 2004, Paris, P. 233.

³ Ibidem

Les conditions de travail au sein de SENTEX

intellectuel. Si nous sommes simultanément exposés au bruit, nous risquons d'être perturbés, gênés. Il est difficile de donner un niveau sonore seuil au-delà duquel la gêne apparaît, puisqu'une telle valeur varie beaucoup avec le type de situation, tâche et la maîtrise de celle-ci». ⁴ On remarque aussi des odeurs désagréables posent souvent problème notamment que des ateliers de tenture et de l'impression, ainsi les humidités et la température influence sur la santé et la performance de l'opérateur, qui engendre l'augmentation du temps de décision et la dégradation des coordinations sensori-motrice, les risques chimiques concernant l'exposition aux différentes productions d'impression, teinture, et laboratoire. L'impact de ses contraintes (bruit, produit chimique, odeurs, humidité, la température, ainsi l'accumulation d'efforts excessifs entraîne des troubles ou pathologie (allergie, asthme, surdité, cancer de peaux...). A la lumière de ces données, on peut dire que les conditions de travail sont difficiles à supporter pour les salariées, cela peut se traduire par une multiplicité des risques et des maladies. D'après Jean François SOUTERRAIN et Philip FARCET : «Elles comprennent les conditions sonores et thermiques visuelles et affectives, atmosphériques, elles dépendent aussi des vibrations et des rayonnements de l'état du sol et de la propreté, la mesure et l'interprétation des résultats sont délicates. D'autant plus que les seuils de nuisance qui paraissent supportables s'aboussent des ressources humaines dont le rôle de s'assurer de la satisfaction des salariés se doit analyser l'impact de ces nuisances ». ⁵

Tableau n° 19 : Les avis des enquêtés sur l'exécution de leur travail.

L'exécution de votre travail impose-t-il	Fr	%
Porter au déplacer de lourdes charges	13	30,95
Rester longtemps dans une position pénible	15	35,71
Effectuer des mouvements douloureux ou fatigants	14	29,78
Totale	42	100

Source : enquête personnelle.

Le tableau ci-dessus éclaire l'avis de l'ensemble des enquêtés sur l'exécution de leur travail. 35,71% de l'ensemble de la population d'études rester longtemps dans une position pénible, suit de 30,95% porter au déplacer de lourdes charge,

⁴ FALZON Pierre, Ergonomie, OP CIT, p.103.

⁵ SOUTERRAIN Jean Françoise et FARCET Philippe, Organisation et gestion de l'entreprise, Edition FONCHER, Paris 2006, p. 295.

Les conditions de travail au sein de SENTEX

et en fin effectuer des mouvements douloureux ou fatigante avec un pourcentage de 29,78%

Nous remarquons d'après le tableau, que la majorité de nos enquêtés affirment qu'il souffre des contraintes gestuelle et posturales, les troubles musculons squelettique consécutifs à la manutention, ou port des charges lourds, et aux positions contraignantes ont été également signalés. Le travail répétitif et le travail manuel lors de déplacement des chariots. Ses contraintes peuvent entraîner un risque d'atteindre à la santé des opérateurs, qui peut provoquer la colonne vertébrale, hernie discal, TMS. *«Les vibrations, port de charge lourdes, mouvements douloureux au fatigants, mouvements répétitifs, postures pénibles, déplacement à pied long ou fréquent, situation debout prolongée peuvent entraîner un risque d'atteinte à la santé des travailleurs, cela dépend de leur intensité, de leur durée ou de leur fréquence, de leur combinaison avec d'autres contraintes».*⁶

Tableau n°20 : avis des enquêtés sur les visites médicales.

Les contrôles médicaux	Fr	%
Oui	06	14,28
Non	36	85,71
TOTALE	42	100

Source : enquête personnelle.

D'après les réponses de nos enquêtés, concernant les contrôles médicaux. On remarque que 85,17% de notre échantillon non pas soumis à des contrôles médicaux ou ils affirment qu'ils n'ont jamais vu un médecin de travail, et qu'il n'existe pas un infirmier au sein de SENTEX en cas d'urgence. En revanche 14,28% des enquêtés confirme que ils ont soumis à des contrôles médicaux annuellement.

Durant notre période de stage au sein de SENTEX, nous avons constaté l'absence d'infirmier a l'entreprise, et portent l'existence d'infirmier est un point positif pour les salariés qui peuvent bénéficier des premiers soins lors d'un accident du travail et qui peut diminuer la gravité de blessure, et préserver mieux la santé des salariés de l'entreprise, ainsi l'existence d'un médecin de travail au sein de l'entreprise est un point aussi positif pour l'entreprise et les salariés, son rôle est exclusivement préventif est agi dans l'intérêt de la santé et la Sécurité des travailleurs. Il est le conseiller de l'employeurs, et le représentant du personnel en matière d'hygiène de sécurité et des conditions de

⁶ COLLAC Michelet VOLKOF Serge, Op.cit. P. 28-29.

Les conditions de travail au sein de SENTEX

travail. *«La santé et la sécurité des travailleurs doivent être indispensable du fonctionnement de l'entreprise »*⁷

Après notre discussions avec les responsables de l'entreprise sur l'existence d'un médecin, nous avons constaté que, un ensemble des salariés les plus exposés à des risques sont soumis à contrôles médicaux annuellement mais au sein de l'hôpital public et pas dans l'entreprise.

De ce fait, il est évident que les responsables sur la santé et la sécurité n'adoptent pas les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs.

Tableau n °21 : fréquence des conditions de travail nécessaire qu'offre l'entreprise aux opérateurs.

Les conditions nécessaires	Fr	%
Oui	11	26,19
Non	31	73,80
Totale	42	100

Source : enquête personnelle.

D'après ce tableau on a déduit que la majorité de nos enquêtés estiment que l'industrie textile SENTEX n'offre pas des conditions nécessaire avec un pourcentage très élevé de 73,80% et un taux très restreint 26,19% qui déclarent que l'entreprise offre des conditions nécessaire.

Selon ces résultats on comprend que les conditions de travail sont défavorables à l'entreprise SENTEX. Ces mauvaises conditions ont des effets négatifs sur la santé des opérateurs. La majorité estiment que la nature de leurs conditions de travail sont moyennes et par contre les autres opérateurs pensent qu'elles sont mauvaise éprouvants et elles ne répondent pas à leurs besoins notamment leurs bien-être au travail, qui est défini *«comme une« sensation agréable procuré par satisfaction de besoins physique et l'absence de tensions psychologique»*.⁸

Et ce qui *«Considère que le bien- être fait référence à la santé mentale et physique de l'individu»*.⁹

⁷ BERTH Michel et GAUTIER Anne-Gautier, L'exposition aux risques professionnels, centre d'étude de l'emploi

⁸ PERTTI Jean Marie, Op.cit. P, 207.

⁹ Ibidem

2-Les risques professionnels au sien de SENTEX.

Tableau n°22 : La corrélation entre l'expositionaux risques et le service de travail :

L'exposition au Risque service	Oui		Non		Total	
	Fr	%	Fr	%	Fr	%
Blanchiment	07	70	03	30	10	100
Teinture	03	42,85	04	57,14	07	100
Finissage	03	60	02	40	05	100
Impression	07	77,77	02	22,22	09	100
Control de qualité	03	75	01	25	04	100
Laboratoire	03	75	01	25	04	100
	1	33,33	02	66,66	03	100
Total	27	64 ,28	15	35,71	42	100

Source : enquête personnelle.

Ce tableau montre la corrélation entre l'exposition au risque et les services. D'après ce tableau, nous constatons que 64,28% des enquêtés déclarent leurs exposition au risque dans leurs service, qui sont répartie comme suit : le service impression avec un taux 77,77% suivi par service de préparation et contrôle de qualité avec un pourcentage de 75% en suit service blanchement avec 70 %et 60%pour service finissage suit service de tenture avec un taux de 42,85%et enfin laboratoire avec un taux de 33,33% et un pourcentage bas par rapport au premier de 35,71%qui n'sont pas exposé au risque.

Nous déduisons à partir de ce tableau, que les déférents services provoqué des risques ; dans le service impression, le bruit a été considéré comme étant le principe facteur de risque, le sonores élevés du au machine bruyants et aux systèmes d'aspiration gêne l'opérateur et influence sur leur performance et vigilance qui engendrent des risques professionnels. le service préparation, le risque est surtout lié à l'dépoussiérage par manque ou dysfonctionnement des systèmes d'aspiration de nettoyage des machines à l'aide de soufflettes à air comprimé, l'absence de nettoyage régulier, absence de port de masque qui

provoque des maladies. Au service finissage le risque liée la position de travail et les efforts de la manutention. Services tenture et laboratoire le contacte directe avec les produits chimique, les opérateurs mélange les produits sans Equipment de protection individuel «masque, gant...» aussi les risques dus à la manipulation des machines, ainsi des chutes de plain-pied fréquente de fait des irrégularités des sols dans la plus part des services.

Tableau n°23 : Les avis des enquêtés sur l'information des risques :

Information des risques	F	%
oui	10	23,80
non	32	76,19
total	42	100

Source : enquête personnelle.

Dans le tableau ci-dessus on constate une fréquence élevée pour les travailleurs qui ne bénéficient pas d'information sur les risques avec un taux de 76,19% et un taux de 23,80% pour qui bénéficie des informations.

La formation à la sécurité constitue les mesures de la prévention consacrée pour protéger les opérateurs contre les dangers qui peuvent y rencontrer au milieu du travail «*Dans le cadre des ressources humaines, la formation sera utilisée comme un outil pour le maintien et l'acquisition de compétences indispensables au bon fonctionnement des opérateurs en sécurité* »¹⁰.

Donc l'entreprise devra mettre en place des systèmes pour satisfaire les exigences des salariés. Pour chaque poste, on définira les formations initiales et recyclages et responsabilité et de maitre un système qui permettra d'assurer que chaque employé concerné a reçu l'ensemble du programme qui le concerne. Les programme de formation seront remis à jour des qu'il y aura lieu pour s'assurer de leur pertinence.

¹⁰ MOUTON Jean-Pierre, op cit, p153

Tableau n°24 : corrélation entre les risques et l'âge :

Les risques L'âge	dangereux		Moins dangereux		Mortelle	
	F	%	F	%	F	%
Mois de 25ans	02	50	02	50	0	0
25-34 ans	11	39,28	17	60,71	0	0
35-44ans	03	33,33	05	55,55	1	1 ,11
45et plus	0	0	1	100	0	0
Total	16	38,09	25	59,52	1	2 ,38

Source : enquête personnelle.

Ce tableau démontré la corrélation entre les risques de métier et l'âge des enquêtés, on observe 59,52% de notre échantillon affirment qu'il existe des risques moins dangereux. Ce tableau est divisé en 100% pour la catégorie de 45ans et plus, 60,71% pour la catégorie 25-34ans et 55,55% pour la catégorie 35-44ans avec un taux de 50% pour la catégorie de moins de 25ans. Et on trouve 38,09% qui déclarent que les risques sont dangereux, ce pourcentage est réparti comme suit : 50% est exprimé par la catégorie de moins de 25 ans, 39,28% revient à la catégorie entre 25-34ans, 33,33% pour la catégorie 35-44ans avec un taux de 33,33%, et enfin la catégorie de 45ans et plus avec 0%. Suivi le pourcentage 2,38% pour les risques mortels, et qui est réparti comme suit : 11,11% exprimé par la catégorie 35-44ans et 0% pour les autres catégories.

D'après le tableau, nous constatons que l'expérience et l'âge au travail jouent un rôle primordial dans la diminution des risques professionnels. A partir de cette lecture on constate que la catégorie d'âge moins de 25ans est la catégorie qui rencontre plus de difficultés par rapport aux autres, cela exprimé par manque d'expérience et la formation et l'information sur les risques ainsi le non-respect des règles de sécurité. Ces derniers peuvent être la cause d'un accident mortel « toute condition dangereuse entraîne d'un acte dangereux et tous deux dépend du comportement »¹¹

¹¹ MOUTON Jean-Pierre, op .cit .P45 .

Les conditions de travail au sein de SENTEX

On déduit, que le travail à SENTEX n'est pas un travail dangereux
« l'entreprise doit offrir des conditions de travail acceptables au mieux attrayantes par ces salariés afin de garantir sa réussite et sa continuité »¹²

Tableau n°25 : corrélation entre les accidents et genres d'accident :

L'accident	oui		non		total	
	F	%	F	%	F	%
Risque de blessures sur machine	03	20	12	80	15	100
Risque de blessures des outils matériels	02	25	06	75	08	100
Risque d'être toxique par des produits chimiques	02	15,38	11	84,61	13	100
Risque de brûlures	03	50	03	50	06	100
Total	10	23,80	32	76,19	42	100

Source : enquête personnelle.

Le tableau ci-dessus représente la relation entre l'accident de travail et genre d'accident, de l'observation du tableau à présent, nous constatons que la majorité de nous enquêté n'ont pas subi un accident de travail avec un pourcentage de 76,19% par contre 23,80% de notre échantillon ont été victime d'un accident de travail.

Les opérateurs qui n'ont pas eu les accidents de travail est de 84,61% d'être toxique par des produits chimique, suivi par 80% des risques des blessures sur machines, ensuite risque des blessures des outils matérielle avec 75% et enfin risque de brûlure avec 50%.

Les opérateurs ont confirmé qu'ils ont eu des accidents de travail avec un pourcentage 23,80% sont répartir comme suit : risque de brûlure avec un taux de 50 %, suivi par 25% de risque de blessure des outils matériel, ensuite les risques de blessure sur machine avec 20% et enfin 15,38% d'être toxique par des produits chimique.

¹²PIGANIOL Claude, op.cit. P 11.

D'après nos résultats, nous citons que la majorité des opérateurs de nous enquêtés 76,19% n'ont pas eu d'accident de travail, ceci montre que opérateurs prennent tous les mesures nécessaire de sécurité et ils ont conscience de danger de leurs activité «*Dans la démarche sécurité, le personnel est au cœur de toutes les actions ; cela implique une gestion adaptée de toutes les activités le concernent et visant à lui permettre de contribuer efficacement à l'objectif permanent de prévention des accident .Un accent particulier est mis sur l'attitude , le comportement de chacun devant la sécurité .Cette conception repose d'une part sur l'idée que chacun doit se sentir responsable de sa propre sécurité , et autre part sur l'idée de la responsabilité de la hiérarchie vis-à-vis de personnel qui est confié »*¹³

Mais par rapport au chiffre 23,80% qui indique que les opérateurs sont victime .Les accidents sont due essentiellement à la manipulation de machine qui tourne à grand vitesse, l'accident de travail par risque mécanique sont fréquemment, l'absence de protection individuel ainsi le non-respect des règle de sécurité «*L'accident de travail est le plus souvent le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs : technique, organisationnel et humain*»¹⁴

Tableau n°26 : avis des enquêtés sur l'existence des maladies professionnelles :

Les maladies professionnelles	F	%
Oui	10	23,80
Non	32	76,19
Total	42	100

Source : enquête personnelle.

D'après les résultats obtenus dans ce tableau, nous remarquons que 76,19% de nos enquêtés informe l'existence des maladies professionnelles au sien leur entreprise, par contre 23,80% de notre échantillon ont confirment l'existence des maladies professionnelles.

On entend par maladie professionnelles une atteinte à la santé, dont l'expression est souvent différée par rapport à l'exposition à une source toxique ou un contexte pathogène subi au cours de l'activité professionnelle. «*Une maladie à caractère professionnelle : sont des affections dues à un risque particulier d'origine chimique, physique et /ou à des conditions générales de travail. Ces maladies sont toutes les autres maladies professionnelles ne rentrant pas dans le*

¹³ MOUTON Jean-Pierre, Op .cit .P.123

¹⁴ FALZON Pierre, Op .cit .P. 76.

cadre des maladies professionnelles indemnissables inscrit sur une liste restrictive de maladies»¹⁵

D'après nous questionnement, certain travailleurs sont justifiés leurs cas où ils ont atteint des maladies professionnelles telle que : l'affection respiratoire provoquée par poussière, peut être reconnu comme maladie professionnelle « l'asthme »

L'asthme, maladie inflammatoire des voies aériennes pouvant être des affections respiratoires survenant pendant l'activité professionnelle.¹⁶

Allergie est une sensibilisation spécifique qui résulte de l'introduction dans l'organisme d'une substance étrangère (allergène) déterminant la formation de substance antagoniste spécifique (anticorps)¹⁷

TMS les affections des membres supérieurs et les membres inférieurs notamment les épaules et le cou, les poignets, les coudes et les genoux ces troubles peuvent être dues à une activité professionnelle caractérisée par des mouvements forcés et le rythme du travail

Nous concluons que il existe des maladies professionnelles au sien de l'industrie textile SENTEX, mais sont des maladies léger .C'est pour cela l'entreprise ne donne pas l'importance à ces maladies.

Conclusion :

Dans ce chapitre nous avons mis en lumière la nature réelle des conditions de travail (condition physique, condition chimique) au sien de SENTEX .Ceux-ci indiquent d'une manière très claire le contexte dans lequel les opérateurs sont soumis. Elles interprètent toutes sortes de nuisance (bruit, chaleur, humidité, produit chimique ...) ces mauvaises conditions exposent les opérateurs aux risques professionnelle (accident de travail, maladie professionnelle)

¹⁵ AWDLAWER Pierre, L'exercice de la médecine du travail, Edition Flammarion, Paris 1975. P.77.

¹⁶http://WWW.inrs.fr/media.htm?Ref=NRS=ED_5025 consulté le 15-03-2017.

¹⁷<http://orl-fmpr.com/allergie-en-orl/> consulté le 08-05-2017.

La santé au sien de SENTEX

Introduction :

Dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs au sein de l'industrie textile SENTEX à kherrata. Les conditions de travaux considérés comme des conditions pathogènes se situent à la frontière entre le travail et la santé. La santé au travail est une démarche interdisciplinaire visant à supprimer ou à limiter certains effets nuisibles du travail sur l'être humain (santé physique ou mentale) et sur son environnement.

Tableau n°27 : L'avis des enquêtés sur les conditions liée à la santé :

Les conditions liées à la santé	F	%
Très bien traitées	03	7,14
Plutôt traitées	15	35,71
Totalement négligées	24	57,14
Total	42	100

Source : enquête personnelle.

A travers ce tableau ci-dessus, nous pouvons constater que la majorité des enquêtés affirment que les conditions liées à la santé sont totalement négligés avec un pourcentage de 57,14%, suit plutôt traiter avec un taux de 35,71% et enfin très bien traiter avec pourcentage de 7,14%.

D'après ces résultats, nous pouvons dire que les opérateurs de SENTEX ne sentirent pas qu'ils ont exercés sous activité dans un bon condition en raison de leur exposition à des contraintes physiques qui engendrent des nuisances néfastes à la santé ,ainsi l'insuffisance de formation et l'information des risques professionnels et l'insuffisance des règles d'hygiène au travail ,et la faiblesse de la législation « *Les accidents de travail et maladies professionnelles occupent une place prédominante dans les prestations de celle-ci du fait de l'accroissement continuel de leurs nombre dû aux mauvaise conditions de travail et au non-respect des mesure préventives en milieu professionnel .Ainsi la sécurité au travail et indispensable pour le développement économique puisque le capital humain est le capital le plus important de l'entreprise ;qu'il faut bien protéger et sauvegarder en mobilisant les déférents moyens de sécurité et hygiène en milieu professionnel* »¹⁸

D'après ces résultats nous déduisons que l'entreprise n'offre pas des conditions de travail favorables à la santé.

¹⁸KHOUKH Azri, contribution à l'étude de l'évolution et de cout des accidents de travail et des maladies professionnelle en Algérie, mémoire du doctorat, 2009. P .2, 3.

Tableau n°28 : avis des enquêtés sur les risques liés à la santé :

Les risques	physique	Morale	Chimique	Physique et morale
F	07	04	10	21
%	16,66	9,62	23,80	50

Source : enquête personnelle.

Les données observées dans ce tableau montrent que 50% de notre échantillon sont affectés physiquement et mentalement, et un taux de 23,80% sont affectés chimiquement, suivi par un pourcentage de 16,66% qui sont affectés physiquement et 9,62% moralement.

Dans les résultats qu'on a obtenus, il y a un taux élevé de risque physique et morale ceux qui expliquent que l'exercice de leur activité est déficieux et surtout si il s'agit dans des mauvaises conditions « *les mauvaises conditions de travail détériorent l'équilibre physique et moral des salariés* »¹⁹ On remarque aussi que les risques physiques sont dus à l'environnement ou l'opérateur exerce son activité, cette activité peut être au bruit, froid, à la chaleur, et à la vibration... Ces contraintes peuvent influencer négativement sur le moral des opérateurs. Aussi les risques mentaux qu'il survient progressivement suite à une exposition plus au moins prolongée à des produits dangereux, lors de l'exercice habituel de la profession. « *Tout activité de travail implique une activité mentale plus au moins complexe selon le type de tâche exécuté* ». ²⁰

Les risques chimiques sont présents dans tous les différents secteurs d'activités de l'entreprise, ils peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement, réparer les produits, les mélanges sont la porter des équipements de protection, il peut avoir des conséquences sur la santé. « *Les dangers chimiques liés aux propriétés des produits mise en œuvre les dangers chimiques induisent des effets corrosifs, toxiques ou allergène, avec des conséquences aiguës ou chroniques* ». ²¹

¹⁹ CRISTO Marie –France, Bilan des sources quantitatives dans le champ de la santé et de l'itinéraire professionnel, centre d'étude de l'emploi, 2003. P. 85.

²⁰ NOEL Marie, BEAUCHSNE-Florival et NOTTE Dina, Op.cit. .P. 46.

²¹ JULY Jean-Pierre, Op.cit. P. 33.

Tableau n°29 : impact des risques professionnels sur la vie familiale et sociale.

Impact des risques professionnels	Oui		Non	
	Fr	%	Fr	%
Situation Familiale				
Célibataire	12	60	08	20
Marié	12	63,15	07	19
Divorcé	01	50	01	02
Veuf	01	100	00	01
Total	42	61,90	16	38,09

Source : enquête

Ce tableau représente l'influence des risques professionnels sur la vie familiale et sociale des enquêtés, on trouve 60,90% de notre échantillon célibataire, marié, divorcé, veuf, ont des contraintes familiales et sociales à cause du travail à SENTEX. Par contre 38,09% de nous enquêtés n'ont pas des problèmes quel que soit leur catégorie, célibataire, marié, divorcé ou veuf.

D'après l'observation de ce tableau nous constatons que le taux le plus élevé des enquêtés ont des problèmes familiaux et sociaux liée au travail et les risques rencontré au milieu professionnel, et qui sont réparti comme suit ; 100% des veufs souffrent à cause des risques qu'il rencontre à l'entreprise, 63,15% sont des mariés, et 60% pour les célibataires, et enfin 50% pour les divorcés.

Dans les résultats qu'on a obtenu, on constate que il existe un lien entre l'entreprise en matière de travail et de la vie personnel, ces opérateurs sont soumis à des contraintes, ils sont tenus de répondre aux exigences organisationnelles en même temps que satisfaire des dépendances familiales et sociales, chose qui s'avèrent de plus en plus contradictoire. Il ne faudra pas oublier l'effet des mutations familiales, l'accroissement des divorces, des familles monoparentale et des familles recomposées, rendre généralement plus difficile l'équilibre entre la vie personnel et la vie professionnelle.

Dons il faut reconnaître, un individu ne vit et ne travaille pas dans le vide mais bien dans un contexte sociologique et économique plus large. Son bien-être physique et psychologique est étroitement lié à une coordination satisfaisant entre son travail et sa vie personnel.

Conclusion :

La santé au travail est une approche globale et intégrée en matière de santé qui vise toutes les personnes dans un lieu de travail et l'organisation dans son ensemble, cette approche s'applique à une grande variété d'aspects touchant à la santé, conditions physique et psycho-sociales, environnement pratique en matière de santé ressources personnelles, par l'intermédiaire de programmes de politique et de pratique.

**La prévention des risques professionnels à
SENTX**

Introduction :

Dans ce chapitre nous évoquons la prévention des risques professionnels. Premièrement nous voulons savoir si l'entreprise offre des équipements de protection et est-ce que il oblige ces opérateurs à utiliser, puis nous étudions quel moyen utiliser l'entreprise pour informer les salariés contre les risques, nous voulons surtout s'avoir s'il existe un comité d'hygiène, sécurité et santé, ainsi les secouristes.

Tableau n° 30 : avis des enquêtés sur l'existence des équipements de prévention :

L'existence des équipements service	oui		non		Total	
	F	%	F	%	F	%
Blanchement	07	70	03	30	10	100
Tenture	06	85,71	01	14,28	07	100
Finissage	02	40	03	60	05	100
Impression	05	55,55	04	44,44	09	100
Contrôle de qualité	02	50	02	50	04	100
Préparation	03	75	01	25	04	100
Laboratoire	02	66,66	01	33,33	03	100
Total	27	64,28	15	35,71	42	100

Source : enquête personnelle.

Ce tableau montre la relation entre la disponibilité des équipements de protection et service de travail ; 64,28% de nous enquêté déclarent qu'ils ont des équipements de protection, ce pourcentage est divisé 85,71% de service tenture, suivi le service de préparation avec un taux de 75%, ensuit le service blanchement avec 70%, un pourcentage de 66,66% de laboratoire et 55,55% au service de l'impression en fin le service finissage avec un pourcentage de 40%. Contre à 35,71% qui n'ont pas les équipements de protection .

D'après ces résultats, la majorité des opérateurs au défèrent service affirment que l'entreprise fournie des équipements de protection individuelle« *On le rappellera que l'équipement de protection individuel protège une partie d'individu : beaucoup moins efficace qu'une protection collective qui protège tous ceux qui sont*

exposé »²² donc l'existence des équipements de protection individuel est nécessaire pour la protection des opérateurs contre les risques professionnels. Mais, nous remarquons que la majorité n'utilise pas ces équipements, à cause de mauvaise qualité de ces derniers. Alors l'opérateur n'utilise presque pas ces équipements requis souvent par négligence, au manque de sensibilisation à l'importance de ces équipements.

Par contre aux autres services déclarent l'absence d'équipement de protection individuel, l'entreprise doit mettre à la disposition de ses ouvriers tous les équipements de protection modernes et inciter les ouvriers à utiliser, sachant que ces équipements influent positivement sur l'opérateur.

Tableau n° 31 : avis des enquêtés sur moyens d'informations :

Information	F	%
Réunion	12	28,57
Consigne	24	57,14
Journal de l'entreprise	6	14,28
Total	42	100

Source : enquête personnelle.

Dans ce tableau, nous remarquons que nous enquêtés sont informés par consigne avec un taux de 57,14% puis par réunion avec un pourcentage de 28,57% et enfin journal de l'entreprise avec 14,28%.

A partir de ses résultats, nous observons que SENTEX adopte une politique de communication pour informer son salariée sur les différentes informations et renseignements concernant l'activité de l'entreprise pour leur permettre d'exercer dans des bonnes conditions.

²² MOUTON Jean-Pierre, Op .cit .P. 99.

Tableau n° 32 : avis des enquêtés sur l'existence d'un comité d'hygiène, sécurité et santé.

L'existence de comité hygiène et sécurité	F	%
Oui	34	80,95
Non	08	19,04
Total	42	100

Source : enquête personnelle.

Selon les résultats de ce tableau, nous constatons que la majorité de nous enquêté confirme l'existence de comité hygiène et sécurité avec un taux élevé de 80,95% et 19,04% de notre échantillon infirme son existence.

A cet égard, nous observons que la majorité de nous enquêté indique l'existence de comité d'hygiène, sécurité et santé, mais ne fait pas son travail, car ils ne sont pas présents sur le terrain.

Malgré le rôle de ce comité qui joue un acteur essentiel de la prévention des risques professionnels, sa mission de contribution à la protection de la santé et la sécurité des travailleurs, ainsi l'amélioration de condition du travail, il est aussi un acteur clé de la démarche santé, sécurité, environnement « *une démarche sécurité se compose des éléments suivants :- une politique – des objectifs – un programme organisation, règles, moyens, outils, plans d'action-Le contrôle audit et suivi –une revue de direction* »²³ Donc pour la sécurité des opérateurs l'entreprise doit adopte un CHSCT. « *Le CHSCT est une instance légale dans l'entreprise .Son rôle a été définir par législateur et le mode de désignation de ses membres répond, trop souvent, plus de l'influence syndicale qui souci réel de travailler à diminuer réellement le nombre d'accident* »²⁴

²³ MOTON Jean-Pierre, op .cit. P.55.

²⁴ Ibid.P.87.

Tableau n°33 : relation entre les conditions de travail et respect des normes et des consignes.

Respect des consigne les conditions	Oui		Non		Total	
	F	%	F	%	F	%
Bonne	04	33,33	08	66,66	12	100
Moyen	11	50	11	50	22	100
Mauvaise	03	37,5	05	75	08	100
Total	18	42,85	24	57,14	42	100

Source : enquête personnelle.

Ce tableau indique la nature des conditions de travail par rapport au respect des normes et des consignes au travail, ceci dit 57,14% de notre échantillon d'enquête ne respectent pas les normes et les consignes de sécurité, sont réparti comme suit : 62,5% concèdent leur condition de travail mauvaise, suivi par un taux de 66,66% qui concèdent les conditions de travail bonne, et enfin les conditions moyennes avec un taux de 50%.

D'après les résultats de ce tableau nous constatons que la majorité des enquêtés qui ne respectent pas les normes et les consignes de sécurité au travail et concèdent leurs conditions mauvaises et défavorables car le taux qui représente les réponses « mauvaise réalité des conditions de travail » est très élevé. Cela justifie par le non-respect des normes et des consignes ainsi la négligence des responsables vers leurs salariés par manque de sensibilisation et prévention des risques, même la négligence des opérateurs eux-mêmes.

Nous concluons que l'entreprise doit augmenter l'effort pour équiper l'ensemble des salariés avec les moyens dont ils ont besoin.

Tableau n° 34 : avis des enquêtés sur l'existence des secouristes :

Existence des secouristes	F	%
Oui	0	0
Non	42	100
Total	42	100

Source : enquête personnelle.

Selon nos résultats nous constatons que tous les opérateurs confirment qu'il n'existe pas des secouristes au sien de l'industrie SENTEX avec un pourcentage de 100%.

Le rôle de secouriste consiste à offrir les premiers secours à l'opérateur en cas d'accident de travail et préposer à la dispenser c'est-à-dire chargé par l'employeur de disposer les gestes de premier secours. Ainsi la délégation de l'employeur en matière d'hygiène et sécurité au travail, et l'identification de danger dans la situation. « *Les sauveteurs secouriste du travail(SST) est un maillon indispensable de la disponibilité de secours en entreprise. C'est un salarie habilité à intervenir durant son temps de présence dans l'entreprise pour porter secours à une victime d'un accident du travail ou d'un malaise, dans l'attente de l'arrivée des secours*». ²⁵

Alors le non existence de secouriste au sien de SENTEX en cas d'accident de travail mit la santé des opérateurs on danger et enjoindre des effets néfaste.

²⁵<http://.efficience-santéautravail.org>. Consulté le 17-05-2017.

Vérification des hypothèses de recherche :

Après la phase de recueil des informations sur le terrain, et l'étape de l'analyse et interprétation des données, on procède à la vérification des hypothèses émises au début de notre étude.

La première hypothèse :

Notre première hypothèse porte sur « *les mauvaises conditions de travail à l'industrie textile SENTEX engendrent des risques professionnels* ». Au cours de notre enquête, nous avons constaté à travers le questionnaire que les mauvaises conditions de travail enjoint des risques professionnels.

Dans notre analyse on a constaté que les conditions du travail sont moyennes, cela est justifié par les résultats de notre analyse (voir le tableau n°16). Malgré le rôle de la discussion dans l'amélioration des conditions de travail 57,14% qui ils n'ont pas la possibilité de parler par contre 42,85% qu'ils ont la possibilité de discuter comme le confirme le tableau n°17 cela explique par le manque de contacts entre les responsables et les travailleurs.

Concernant Les conditions auxquelles les opérateurs sont exercée leur activité, la majorité de nous enquêté travaillent au bruit avec 30,95% suivi par exposition aux risques chimiques et mauvaise odeurs avec 19,04 % puis température avec 16,66 % et humidité 9,52% et enfin la saleté avec 4,76% (voir le tableau n°18) cela explique que l'opérateur exerce son activité à différents climats liés au différent service .

De plus nous avons constaté, que Les exigences de travail imposent à l'opérateur de rester longtemps dans une position pénible ou fatigante avec 35,71% le port ou déplacé de lourds charge avec 30,95 %, et effectuer des mouvements douloureux ou fatigante avec 29,78%, cela renvoie à la nature de l'activité exercé par les opérateurs qui demandent de fournir effort physique comme le montre tableau n°18.

On suit nous avons le tableau n°19 concernant les visites médicales, la plus part des enquêtés n'ont pas soumis à des contrôles médicaux avec 85,71 %; et nous avons constaté l'absence de médecin de travail, malgré son rôle à la préservation de santé, et la réduction des risques.

On constate que SENTEX n'a pas offrir des bonnes conditions de travail à l'opérateur (voir le tableau 21) ces conditions défavorables engendrent à des risques professionnels comme le confirme tableau 22, les différents services

sont exposé à des risques professionnels avec 64,28%, cela expliqué par manque d'information au poste de travail avec un 76,19% (voir le tableau23) Les risques au SENTEX moins dangereux avec 59,52%.

Ensuit on a le tableau n °25qui port sur les accidents de travail, 23,08% des salariées été victime d'un accident de travail à divers raison. Il résulte que les conditions dans lesquelles il exerce leur activité professionnel peuvent vraiment engendre des maladies professionnelles comme le montre le tableau n°26.

A travers ces résultats obtenus sur notre enquête en constate que la première hypothèse «*Les mauvaises conditions de travail à l'industrie textile SENTEX engendrent des risques professionnels* »a été conformé.

La deuxième hypothèse :

A prés avoir confirmé la première hypothèse nous passons à la deuxième qui porte sur « *La présence des conditions de travail adéquate à l'industrie textile SENTEX influence sur la santé des opérateurs* »

La santé au travail est le résultat de l'influence de l'environnement professionnel sur l'opérateur .Amélioration des conditions est un levier important pour amélioration de la santé et la sécurité des opérateurs.

Notre enquête a montré que les conditions liées à la santé sont totalement négligés avec un taux 57,14%. Comme explique le tableau n°27et cela expliqué par négligence des responsables a préservé la santé et la sécurité de ses opérateurs. Cette négligence des conditions provoquent des problèmes liés à la santé.

La majorité des opérateurs trouvent que leur santé est exposée au risque. Comme explique le tableau n°28, un nombre important exposé au risque physique et mental 50% ce qui explique que l'exercice de leur activité est difficile et exige la force physique et intellectuel (la vigilance, performance, conscience...) , avec 23,80% est due à des risques chimiques, le risque physique avec 16,66% et le risque mental avec 9,62% .

En revanche, 61,90% déclarent que les risques professionnels rencontrés quotidiennement ont répercussions sur leurs vie familiale et sociale (voir le tableau n°29) .Ces risques engendrent une situation délicate et des problèmes familiales qui provoqueraient un' importance désorganisation dans la vie conjugale et sociale.

A partir de là, on peut dire que les opérateurs sont exposés à une mauvaise condition liée à la santé, et qui engendre à des risques qui influencent sur la vie sociale et familiale.

A partir de cette analyse, on peut dire que l'hypothèse «*La présence des conditions de travail adéquate à l'entreprise textile SENTEX influence sur la santé des opérateurs*» est une hypothèse confirmée.

La troisième hypothèse :

A la manière de l'analyse des résultats de la troisième hypothèse qui est la suivante : «L'industrie textile SENTEX adopte des mesures de sécurité pour prévenir les salariés contre les risques professionnels».

Après notre analyse on a constaté que l'industrie textile adapte des mesures de sécurité pour prévenir la santé des opérateurs. Mais il y a une certaine négligence aux mesures de sécurité, ainsi que l'usage des équipements de protections individuelle lors de l'exécution des tâches. Et cela justifier par les résultats de notre analyse :

En premier lieu on a le tableau n° 30 qui porte sur les avis des enquêtés sur l'existence des équipements de protection, 64,28% des enquêtés confirment qu'ils ont des équipements de protection dont ils ont besoin, mais pas de bonne qualité c'est pour cette raison que les salariés refusent d'utiliser, cela justifier par les résultats de notre analyse.

Nous avons aussi le tableau n°31 qui porte sur la formation des travailleurs par rapport au travail effectué et les moyens utilisés, 57,14% sont informés par consigne, et 28,57% par réunion et 14,28% par le journal de l'entreprise, la réduction des risques passe obligatoirement par des instructions. Elle se présente sous la forme d'affichage, de signalisation et de formation générale ou spécifique. Ce qui montre que l'entreprise offre pour les travailleurs des formations par rapport à leur travail qui peut faire diminuer les risques professionnels dans l'entreprise.

Ensuite on a le tableau n°32 qui porte sur les avis de nos enquêtés sur l'existence d'un comité d'hygiène, sécurité et santé, 80,95% des enquêtés confirment l'existence de ce dernier, le rôle de ce comité au sein de l'entreprise est très important. C'est l'instance représentative spécialisée en matière de prévention des risques professionnels, son rôle est non seulement associé à l'évaluation des risques, à la recherche des solutions pour l'amélioration des conditions de travail.

Nous avons aussi le tableau n° 33 qui indique le respect des normes et des consignes, la plu part des opérateurs ne respecte pas les normes et les consignes de sécurité avec un taux de 57,14% cela explique que les responsables sur la santé et la sécurité n'offrent pas des efforts pour sensibiliser les opérateurs d'être un préventeur tout en étant acteurs de sa santé et de sa sécurité au travail.

Enfin nous avons le tableau n°34 qui porte sur les avis des enquêtés sur l'existence de secouriste au sien de l'entreprise, 100% des enquêtés infirme l'existence des secouristes, malgré l'importance qui s'occupe a la préservation de la santé des opérateurs

D'après l'ensemble de ces résultats nous confirmons notre troisième hypothèse, donc« L'industrie textile SENTEX adopte des mesures de sécurité pour prévenir les salariés contre les risques professionnels». Malgré toutes les dispositions que l'entreprise mit en œuvre mais les salaries sont toujours exposé au risques.

Donc, malgré le fait que l'entreprise SENTEX utilise une gestion de système de sécurité, mais rien n'empêche qu'il y a des améliorations a apportées et des manques à remplir afin d'améliorer sa politique de prévention.

Conclusion

Conclusion générale

Les questions de sécurité et de santé au travail, autrefois limitées au lieu de travail. Les risques professionnels regroupent l'ensemble des risques peuvent atteindre à la santé physique et morale et à la sécurité des travailleurs, leur évaluation consiste à identifier et classer les risques auxquels sont soumis les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes, elle constitue l'étape initial d'une politique de santé et de sécurité au travail.

D'après notre enquête dans l'entreprise SENTEX à Kherrata, les résultats obtenus nous confirment que les conditions de travail influence sur la santé des opérateurs, les accidents de travail et les maladies professionnelles causent de grandes souffrance et pertes humaines et aussi les problèmes familiales et sociales.

La lutte contre les mauvaises conditions de travail reste un élément essentiel dans une entreprise au quel le chef de l'entreprise doit faire face aux mauvaises conditions de travail qui détériorent l'équilibre physique et mental des salariés. Donc l'entreprise est sensé de leurs offrir des conditions propices et favorable, surtout en matière de sécurité et santé au travail, cela tout on visant à supprimer ou à réduire les risques et les dangers qui doivent être identifié et analyser selon les différents événements qui influencent.

Aussi l'employeur doit prendre en considération les conditions qui peuvent influencer sur le processus du travail, cela par l'élaboration des lois et règlements en matière santé et sécurité, et mettre en place des personnes qualifier pour l'application de cette réglementation et lutter contre les différentes formes de négligence aux mesures de sécurité, dans le but de protéger la santé des salariés.

Liste bibliographie

I. Ouvrages en relation avec notre thème de recherche

I. Ouvrages en relation avec notre thème de recherche :

- 1 .ANSELEME Bruno, ALBASINI Françoise, *Les risques professionnels*, Edition NATHAN, Pris 1994.
2. AUDUBERTEAU Sabrina et GANIVO Karine, *La prévention des risques professionnels : Hygiène et sécurité au travail*, 2003.
3. AWDLAWER Pierre, *L'exercice de la médecine du travail*, Edition Flammarion, Paris 1975.
4. BERTH Michel et GAUTIER Anne-Marie, *L'exposition aux risques professionnels, intégrer l'organisation du travail et prévention* Edition liaison Paris, 2000.
- 5 .BUHL Michel, CASATALITA Angelo, *Accident de travail –maladie professionnelle* ,2eme Edition Delmas, Paris 2004.
6. CANDIDE Voltaire, *Collection société des textes française moderne*, Paris ,1957 .
7. CAPECCUR Conseil, *Manager santé et sécurité du travail*, Dunod, Paris 2013.
8. CITEAU Jean-Pierre, *Gestion des ressources humaines*, Paris ,2002.
9. COLLAC Michel, VOLKOFF Serge, *Les conditions de travail*, Paris ,2000 .
10. COURDEAU Daniel, GEY Jean –Marc, *Le management de la santé et de la sécurité au travail*, AFNOR, Paris, 2015.
11. CRISTO Marie France, *Bilan des ressources quantitatives dans le champ de la santé et de l'itinéraire professionnel*, centre d'étude de l'emploi, Paris, 2003.
12. DAIRI Karima, *Manuel destiné aux étudie en graduation de médecine de travail*, Edition ENAG, Alger ,2009.
13. FALZON Pierre, *Ergonomie*, 1^{er} Edition presse universitaire de France, Paris, 2004.
14. JULY Jean-Pierre, *Evaluation les risques professionnels*, AFNOR, France ,2003.
15. LUWERYYS Robert, *Toxicologie professionnel*, Masson, Paris, 2007.
16. MOUTON Jean-Pierre, *La sécurité en entreprise*, Dunod, Paris, 2003.

17. NOEL Marie, BEUCHESE Florival et NOTTE Dina, *Analyse les conditions de travail*, les éditions ESF.

18. PIGANIOL Claude, *Techniques et politiques d'amélioration des conditions de travail*, Edition E.S.F.1980.

19. SOUTERRAIN Jean François et FARCEL Philippe, *Organisation et gestion de l'entreprise*, Edition Foucher, Paris 2006.

II. Ouvrage de méthodologie :

1. AKTOUF Omar, *Méthode des sciences sociales et approche qualitative des organisations, une introduction à la démarche classique et une critique*, Les presse de l'université du Québec ,2006.

2. ANGERS Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des humaines*, Edition Casbah, Alger 1987.

3. BEAU Jean-Pierre, *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Benoit GAUTHIER 4ème édition, Presses de l'université du Québec, Canada ,2004 .

4. DELBERYLE Loubert Jean Louis, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Edition le Harmattan, Paris.

5. COMBESSIE Jean Claude, *La méthode en sociologie* 4edition, Paris, 2003.

6. GRAWITZ Madeleine, *Méthodologie des sciences sociales*, 11Edition DOLLAZ, Paris, 2001.

7. GUIBERT Joël et JUMEL GUY, *Méthodologie des pratiques de terrain en science humaines et sociale*, Edition Armond Colin, Masson 1997.

8. MAYER Robert et OUELLET Francine, *Méthode de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Gaëtan marin Boucherville Montréal, 1991.

9. QUIVY Raymond, COMPENHOUDT Luc Van, *Manuel de recherche en sciences sociales*2Edition Dunod, Paris, 1995.

III. Mémoires :

1. KHOUKH Azri «*Contribution à l'étude de l'évaluation et de cout des accidents de travail et maladie professionnelle en Algérie* »Avril ,2009.
2. YATIM Mohamed «*L'impact physique du travail sur la motivation des travailleurs*» Tlemcen, 2002,2003.

IV. Les documents internes à l'entreprise :

1. Document interne à SENTEX, Mr MAZOUAR Sghir, chef service de ressource humain.
2. Document interne à SENTEX, Mr AGHOUN Abdel –Karim Responsable de HSE.
3. Document interne à SENTEX, Mr AMGHAR Ali Responsable de la sous-direction de la production.

V. Dictionnaires :

1. GUIDER Mathien, *Méthodologie de la recherche*, Ellipse marketing S.A 2004, Paris.
2. MUCHILLI Alex, *Dictionnaire de méthodologie qualitative en science humaine*, troisième édition Armand Colin, 2009.
3. BRUNO Aline, *Dictionnaire d'économie de science sociale*, Edition Ellipses, Paris ,2005.

VI. Site internet :

1. [http://www .mémoire online .com /09/08/1 nuisance –pro-industrie –textile .htm/](http://www.mémoire online .com /09/08/1 nuisance –pro-industrie –textile .htm/) consulté le 15-01-2017.
2. <http://wikipédia .org /wiki santé au travail> consulté le à 03-02-2017.
3. <http://www .inr .fr/risque/effets-santé-sécurité .Htm> consulté le 15-03-2017.
4. <http : //www.inr.fr/media .htm ? Ref INRS =ED5025> consulté le 07-05-2017.
5. <http://orl .fmpr.com/allergie –en –orl />consulté le 08-05-2017.
6. <http://efficience –santé au travail .erg .>consulté le 17-05-2017.

Annexes

Annexe n° 01 :
En relation avec l'enquête

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DES SCIENCES SOCIALES

OPTION : SOCIOLOGIE DE LA SANTE

Objet : Préparation du mémoire de fin de cycle master II

Dans le cadre de la préparation de notre mémoire de fin de cycle master II sociologie de la santé, nous vous prions de bien vouloir participer par le biais de vos réponses objectives au questionnaire que nous vous proposons de remplir, et ce en vue d'analyser notre thème qui s'articule sur **l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs.**

Votre collaboration est d'un apport important pour la finalisation de notre travail de recherche, les informations collectées doivent servir uniquement au travail de recherche et aucune autre utilisation ne sera prise.

Sachez que les réponses sont personnelles et qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, cela dépend de vous, de votre vécu et de votre expérience.

Soyez assuré que les règles d'anonymat seront préservées.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Réalisé par :

- ✓ ISSAADI LOUBNA
- ✓ MEKHENNACHE NOURIA

Encadreur :

H.IKHLEF

Questionnaire

Section 1 : Les caractéristiques de la population de l'enquête :

1- Sexe :

a) Masculin Féminin

2- Age :

a) Moins de 25ans b) 25-34 ans

c) 35-44 ans d) 45 ans et plus

3- Niveaux d'étude :

a) primaire b) moyen

c) Secondaire d) Supérieur

4- Situation familiale :

a) Célibataire b) Marie

c) Divorcé d) Veuf

5- Vous travaillez dans cette entreprise depuis :

a) Moins de 5ans b) 5- 15 ans c) Plus de 15 ans

6- Vous travaillez dans quels services ?

a) Service blanchiment b) Service teinture

c) Service finissage d) Service impression

7- Zone de résidence :

a) Urbain b) Périphérique

c) Villageois d) Autre

Section 2 : Questions liées aux conditions de travail

1- Comment vous considérez vos conditions de travail ?

a)bonne b) moyennes c) Mauvaise

2- Est-ce que vous avez la possibilité de discuté de vos conditions de travail ?

a)Oui b) Non

Si oui, avec qui?.....

3- Préférez-vous le travail collectif ou individuel ?

a) Collectif b) Individuel

4-L'exécution de votre travail impose-t-il ?

a) Porter ou déplacer de lourdes charges
b) Rester longtemps dans une position pénible ou fatigante
c) Effectuer des mouvements douloureux ou fatigante

5- Selon vous quelles sont les conditions dans lesquelles travaillez-vous ?

a) Saleté b) Humidité c)Température d) Bruit
e) Exposition aux risques chimiques Mauvaise odeurs
f) Autre

6- Etes-vous soumis à des contrôles médicaux au sein de l'entreprise ?

a)Oui b) Non

7- Existe-il dans votre entreprise un médecin de travail ?

a) Oui b) Non

8-Pensez- vous que l'entreprise offre-t-elle les conditions nécessaires et adéquates pour la réalisation de vos activités ?

a) Oui b) Non

Justifiez dans les deux cas ?.....

.....

Section 3 : Question liée aux risques professionnels :

1. Dans votre travail êtes-vous exposé à des risques ?

a) Oui b) Non

Si oui quel genre de risque ?.....

2. Etes –vous déjà informé des risques de votre poste ?

a)Oui b) Non

3. Selon vous quel sont les taches qui provoque plus de risque ?

.....

4. Comment voyez-vous les risques rencontrés lors de l'exécution de votre activité professionnels ?

a) Dangereux Moins dangereux Mortelle

5. Avez-vous déjà été victimes d'un accident de travail ?

a) Oui b) Non

Si oui quel genre d'accident ?

a) Risque des blessures sur machines

b) Risque des blessures des outils (matérielle)

c) Risque d'être toxique par des produits chimiques

d) Risque de brulures

6. Est –ce que il existe des maladies professionnels à SENTEX ?

a)Oui b) Non

7. Etes-vous atteint d'une maladie professionnelle ?

a)Oui b) Non

Si oui laquelle ?.....

Section 4 : Questions lié à l'impact des conditions de travail sur la santé des opérateurs :

1-A votre avis, les conditions liées à la santé sont :

- a) Très bien traiter b) plutôt traiter c) Totalement négligés

2-Quelles sont les risques liés à votre santé ?

- b) Physique b) Moral
c) Physique et moral d) Chimique

3-Les risques professionnels rencontrés quotidiennement ont-ils des répercussions sur votre vie familiale et sociale ?

- a) Oui b) Non

Si oui, comment ?.....

Section5 : Les questions liées à la prévention des risques professionnels :

1-Est-ce que il existe des outils ou des équipements préventifs dans votre entreprise ?

- a) Oui b) Non

Si oui utilisez –vous ces équipements ?

.....

2-Avez-vous des formations de prévention de votre poste de travail afin d'éviter les risques professionnels ?

.....
.....

3- Quel sont les moyens utilisés que prend l'entreprise pour vous informer ?

- a) Réunion b) Consigne c) Journal de l'entreprise

Autre.....

4- Avez-vous la connaissance de l'existence d'un comité d'hygiène, sécurité et santé dans votre entreprise ?

a) Oui b) Non

5-Respectez-vous les normes et les consignes en matière d'hygiène, santé et sécurité au travail de votre entreprise ?

a) Oui b) Non

Si non pourquoi ?.....

6- Votre entreprise dispose-t-il de secouristes ?

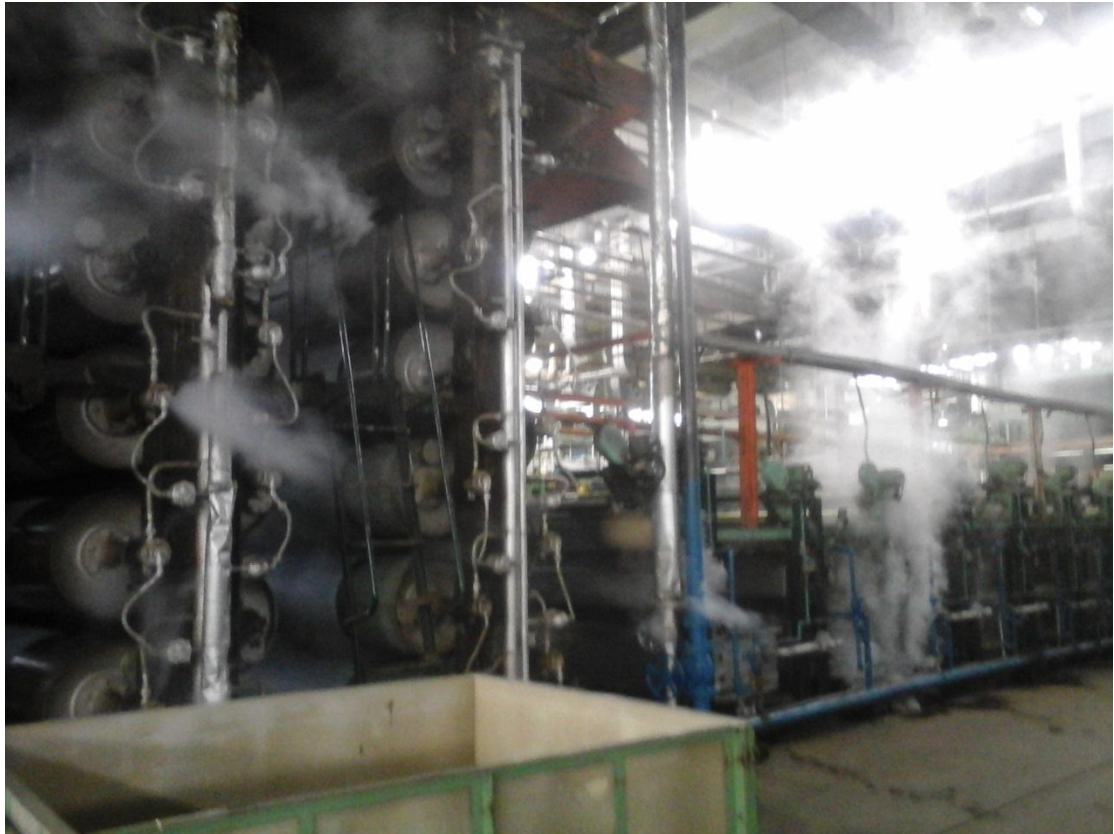
a) Oui b) Non

7-quelles sont les mesures d'amélioration que vous souhaitez apporter à votre entreprise ?.....

.....
.....
.....

Annexe n°02 :

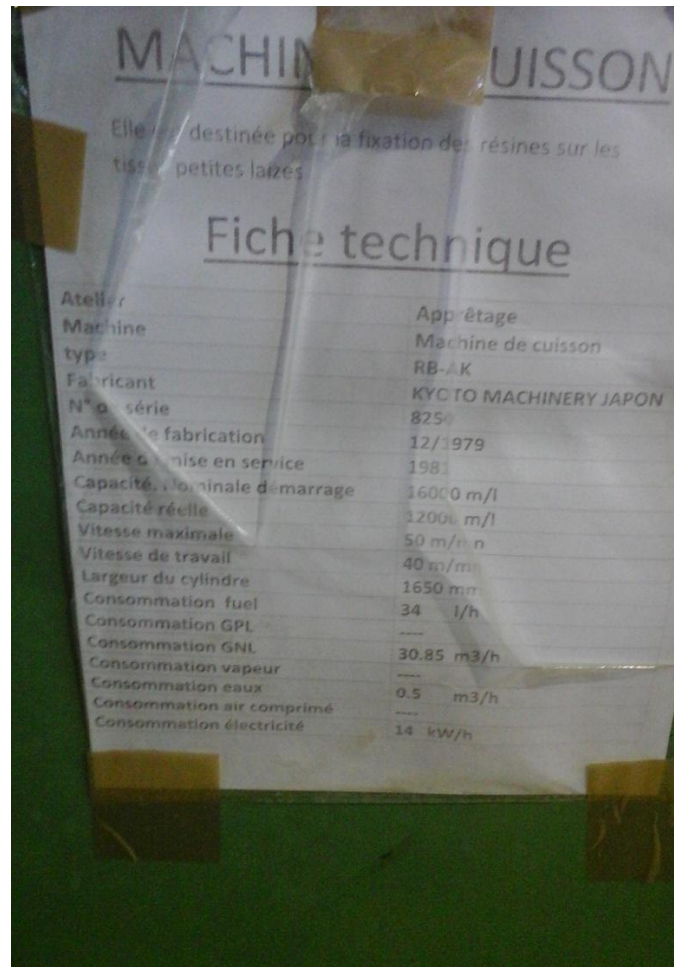
En relation avec la chaine de production



Photos n°01 : Cette photo représente les locaux des ateliers textiles qui ont posé à l'humidité et aux températures élevées, ainsi que le bruit.



Photos n°02 : cette photo nous montre la manutention des charges lourdes qui sont portées manuellement, ce qui provoque le risque de TMS.



Photos n°05 : Cette photos représente les consignes d'étulisations des machines

Annexe n° 03 :
Annexe de SENTEX